

# Femmes agressées au domicile ou à l'extérieur : une analyse des risques

Huong Dang-Vu et Thomas Le Jeannic \*

---

L'enquête cadre de vie et sécurité (CVS) permet de mesurer différentes formes d'agressions envers les personnes, depuis les injures, vols, jusqu'aux agressions physiques ou sexuelles, en dehors du ménage ou en son sein.

Les femmes sont plus souvent victimes que les hommes de violences sexuelles et de violences physiques dans le ménage. Elles sont également plus sujettes au sentiment d'insécurité.

Elles connaissent fréquemment leur agresseur personnellement, quand ce n'est pas le conjoint ou l'ex conjoint. Cette proximité de la victime et de son agresseur a pour corollaires la répétition des violences et une faible propension de la femme qui les endure à porter plainte. Les femmes jeunes, vivant seules ou en situation de monoparentalité, sont la cible privilégiée de la plupart des types d'agression. Celles bénéficiant d'un niveau socioculturel élevé sont plus souvent victimes d'agressions de faible gravité (vols, injures, gestes déplacés). Les femmes de milieux modestes subissent plus fréquemment des agressions sexuelles ou des violences intrafamiliales.

Bien que moins sujettes à des agressions, les femmes plus âgées éprouvent davantage d'insatisfaction que les autres vis-à-vis de la présence de la police et de son efficacité. Cette insatisfaction est également relevée dans les quartiers pauvres ou difficiles. Elle s'explique plus par l'atmosphère du quartier (dégradations ou comportements illicites dont sont témoins les personnes interrogées) que par la fréquence des agressions envers les femmes.

---

\* Au moment de la rédaction de ce travail, Huong Dang-Vu, économiste, travaillait au ministère de la défense et Thomas Le Jeannic faisait partie du Service de l'observation et des statistiques (SOeS).  
Les auteurs remercient Sébastien Picard et Laurence Jaluzot de la division Conditions de vie des ménages de l'Insee pour leur aide précieuse dans la mise à disposition des données et leurs enrichissements.

Le thème de l'insécurité est installé dans le débat public depuis plus d'une dizaine d'années. Un tiers des Français de plus de 15 ans citent la délinquance comme étant un des problèmes préoccupants de la société française en 2007-2009. Il est même le plus important pour 12,6 % des personnes, légèrement plus pour les femmes que pour les hommes, loin cependant derrière le chômage (31,9 %), la pauvreté (19,2 %) et la santé (14,8 %) et juste devant l'environnement (8,9 %)<sup>1</sup>. Cette préoccupation souligne le besoin de connaître avec précision l'ampleur, les évolutions et les circonstances de la délinquance, de la violence et, plus particulièrement, de celle touchant les particuliers.

Pour y répondre, l'Insee a mis en place au milieu des années 1990 un module annuel dans les enquêtes *permanentes* sur les conditions de vie des ménages (Dang-Vu et Le Jeannic, 2009, Miceli *et al.*, 2009), puis, depuis 2007, une enquête nationale annuelle, l'enquête Cadre de vie et sécurité (CVS<sup>2</sup>), entièrement dédiée à ces questions de vols et de violences physiques ou verbales. Cette enquête, qualifiée souvent d'enquête de victimation, aborde d'une part les atteintes aux biens des ménages (cambriolages, vols de voiture, dégradations, *etc.*) et, d'autre part, les atteintes aux personnes (vols, violences physiques, menaces ou injures, *etc.*). Parallèlement, a été effectuée en 2000 une enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff) : il s'agit de la

première enquête spécifiquement dédiée aux violences faites aux femmes (Jaspard, 2005). Plus récemment, d'autres enquêtes ont abordé ce sujet, l'enquête *Événements de vie et santé* en 2005 (Cavalin, 2010) et l'enquête *Contexte de la sexualité en France* en 2006 (Bajos, 2008). La montée en charge de ce type d'enquête s'inscrit d'ailleurs dans un contexte général de meilleure prise en compte par la loi des violences faites aux femmes (Laborde, 2010).

La première partie de l'enquête CVS consiste en un jeu de questions-réponses posées lors d'un entretien classique entre l'enquêteur et la personne interrogée. La deuxième partie, qui concerne des violences dites « sensibles » comme les agressions sexuelles et les violences au sein du ménage, se déroule sous casque pour préserver la confidentialité des questions et des réponses vis à vis de l'entourage proche (cf. encadré 1). Jusqu'à présent, elle avait été peu exploitée en raison de la relative rareté des faits rapportés qui laissait redouter une moindre significativité statistique. Des premières analyses ont été réalisées à partir de l'enquête 2007 (Le Jeannic et Tournyol du Clos, 2008) et l'Observatoire national de la délinquance et de la réponse judiciaire

1. Parmi une liste proposée dans l'enquête CVS qui comprend également le terrorisme, la sécurité routière et le racisme.  
2. En collaboration avec l'Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP).

#### Encadré 1

##### UN PROTOCOLE DE COLLECTE SPÉCIFIQUE POUR MESURER LES VIOLENCES SENSIBLES

Il y a des violences subies qui sont difficiles à appréhender. Certaines, qui relèvent de l'intimité, sont difficilement avouables parce que socialement mal vues. Dans d'autres cas, l'auteur de l'agression est un proche de la victime, souvent son conjoint, ce qui lui fait alors courir le risque de scandale ou de représailles. Il fallait donc trouver un protocole d'enquête qui permette à la victime d'évoquer de tels faits en toute discrétion. L'option choisie a été d'utiliser un micro-ordinateur portable muni d'un casque audio lors de l'entretien d'enquête, en face-à-face et à domicile. La première partie de l'entretien se déroule conformément à la procédure habituelle : l'enquêteur pose les questions et saisit les réponses sur l'ordinateur. Au cours de la seconde partie, les questions préenregistrées sont soumises au moyen du casque et la personne interrogée doit répondre elle-même au moyen du clavier d'ordinateur. Les questions n'appellent pour la plupart qu'un oui ou un non comme réponse (1 pour oui, 2 pour non). Seules quelques-unes d'entre elles demandent d'entrer un nombre à deux ou quatre chiffres (âge ou année). Des touches particulières, sur lesquelles ont été collées des pastilles de couleur, permettent de refuser la ques-

tion (rouge), de répondre « ne sait pas » (jaune), ou de réécouter la question (vert).

Alors que la première partie de l'enquête est proposée à une personne tirée au sort parmi les membres du ménage âgés de 14 ans ou plus, cette partie « sensible » du questionnaire n'a été soumise qu'aux personnes de 18 à 75 ans. Le Comité national de l'information statistique (CNIS) a en effet considéré qu'on ne pouvait poser ces questions aux mineurs sans l'autorisation des parents. Or, il est nécessaire de garder secret le contenu des questions pour éviter tout biais. Aussi, lors de la prise de rendez-vous avec le ménage, l'enquêteur annonce une enquête sur la délinquance et l'insécurité (vols, cambriolages, agressions physiques) en taisant la partie sensible qui porte sur les violences sexuelles et les violences subies au sein du ménage. Par ailleurs, comme les réponses de certaines personnes de plus de 60 ans se sont révélées inexploitable, cette étude se limite aux personnes âgées de 18 à 60 ans : cela n'obère sans doute pas les résultats dans la mesure où, selon certaines statistiques canadiennes, les personnes âgées courent moins de risque



commente les évolutions, lorsque les effectifs enquêtés le permettent (Observatoire national de la délinquance, 2011). Avec la troisième

édition (2009) et la possibilité d'empiler trois années d'enquête afin de tripler la taille de l'échantillon, cette réserve est en partie levée.

#### Encadré 1 (suite)

d'être victimes de violence (notamment de violence familiale) que les autres groupes d'âge (Sinha, 2012).

La personne interrogée pouvait refuser la partie sensible du questionnaire. D'autres personnes, d'origine étrangère et ne comprenant pas suffisamment bien le français pouvaient être considérées comme inaptes à répondre même si quelques traductions étaient proposées (arabe, portugais, allemand, turc...). Au total, 6,7 % des femmes de 18-60 ans n'ont pas répondu à ce module (1 278 sur un total de 19 102). Une analyse toutes choses égales par ailleurs montre que parmi les 18-60 ans, les personnes ayant refusé le module sont plus souvent âgées (50-59 ans), peu diplômées ou de faible niveau de vie (cf. tableau A). Les personnes étrangères ont également moins répondu au questionnaire spécifique, en particulier celles en provenance du Maghreb ou du reste du monde hors Union européenne et Afrique. De plus, les personnes vivant en appartement ont également un peu moins répondu que celles vivant en maison individuelle (l'isolement de la personne à interroger est sans doute plus difficile à réaliser). Pour ce questionnaire spécifique, une pondération individuelle différente de celle calculée pour la partie en face-à-face a donc été mise en œuvre pour prendre en compte ces disparités d'âge et de catégorie socioprofessionnelle.

Enfin, indépendamment des caractéristiques sociodémographiques qui peuvent influencer sur la non réponse, la question se pose de savoir si les victimes de violences sensibles sont plus enclines que les non victimes à ne pas répondre au module sous casque.

Le fait d'avoir été victime a été capté par la réponse à une question très générale sur les agressions, posée au début de l'entretien individuel (« *En 200X ou en 200Y, avez-vous été personnellement victime d'agressions ou d'actes de violence, même verbaux, y compris de la part de personnes que vous connaissiez ?* »). Il existe une assez bonne corrélation entre la réponse à cette question et les réponses aux questions du questionnaire spécifique. Ainsi, les victimes d'agression au sens de cette première question sont 4,5 fois plus souvent victimes que les autres personnes d'agression sexuelle hors ménage. De même, elles sont un peu plus de 3 fois plus victimes d'agressions au sein du ménage. Cette variable a donc été introduite dans la régression logistique sur la non réponse au module sensible sous casque. Il ne semble alors pas y avoir de corrélation entre ces réponses et le fait de refuser le questionnaire sensible, ce qui permet de penser qu'il y a peu de biais sur ces questions sensibles du fait des refus.

Les différentes enquêtes existantes sur la victimation ne couvrent pas toujours les mêmes types d'agressions. De plus leurs protocoles de collecte, les champs de populations concernées et les conditions de passation de leurs questionnaires sont souvent différents (Brown,

2008 ; Bajos, 2008 ; Cavalin, 2010). Cependant, si ces écarts de mesure peuvent donner des niveaux de victimation un peu différents, elles dressent un portrait des victimes assez convergent (Cavalin, 2010).

#### Pourquoi des enquêtes ménages avec de gros échantillons ?

Il existe des statistiques régulièrement collectées et diffusées par le ministère de l'Intérieur à partir des plaintes déposées en commissariats et gendarmeries (Etat 4001) (OND, 2011). Elles sont très détaillées grâce à l'utilisation d'une nomenclature très fine des différentes catégories de délits. De plus, elles sont disponibles à des niveaux géographiques très fins. Mais elles présentent certains défauts. Elles sont d'abord, en partie, le reflet de l'activité de la police et de la gendarmerie qui, à niveau de délinquance comparable, peuvent préférer agir prioritairement sur différents types de délits, selon le lieu ou la période. Ensuite, elles reflètent aussi la propension des victimes à porter plainte. Et celles-ci peuvent préférer ne pas porter plainte, soit qu'elles jugent les faits peu grave ou bien que l'agresseur soit un proche, voire un membre de la famille.

Aussi, pour mesurer de la manière la plus objective possible la délinquance qui affecte les individus, il est nécessaire de réaliser des enquêtes dites de victimation auprès des individus. Les victimes étant heureusement relativement rares, ces enquêtes doivent disposer d'échantillons de taille importante pour que l'on puisse décrire avec suffisamment de robustesse les caractéristiques des victimes et des types de délits qu'elles ont subis. Dans l'enquête *Cadre de vie et sécurité*, plus de 17 000 ménages et individus ont accepté, chaque année, de répondre aux questions de l'enquêteur. Il s'agit donc d'une enquête de taille conséquente. Mais, pour des faits particulièrement rares comme les agressions sexuelles ou les violences conjugales, une seule enquête peut s'avérer insuffisante pour analyser de manière correcte et avec suffisamment de détail de tels faits. Pour cela, on a profité du caractère annuel de l'enquête pour cumuler trois années d'enquêtes, dans la mesure où l'on disposait d'échantillons disjoints et collectées dans les mêmes conditions avec les mêmes concepts. Seules changent les périodes d'observation. L'enquête de 2007, la première du genre en France, a porté sur des faits survenus durant les années 2005 et 2006. Les deux enquêtes suivantes ont porté respectivement sur les périodes 2006-2007 et 2007-2008. L'analyse présentée n'aborde aucune évolution et traite de manière structurelle des agressions sur une période couvrant les années 2005-2008. En empilant ces trois enquêtes on obtient ainsi un échantillon de 19 103 femmes de 18 à 60 ans ayant répondu à la fois à la partie en face à face et au questionnaire auto-administré sous casque audio. Le tableau suivant donne les effectifs de femmes ayant subi les différents types de victimation (cf. tableau B).



## Encadré 1 (suite)

Tableau A de l'encadré 1

**Régression logistique sur la non réponse au module audio sous casque**

Constante	1,8	
Tranche d'âge		
18-29 ans	- 0,5	**
30-39 ans	Réf.	
40-49 ans	0,4	*
50-60 ans	2,2	***
Niveau de diplôme		
2e-3e cycle	ns	ns
1 <sup>er</sup> cycle	ns	ns
Bac	0,4	*
CAP, BEP	Réf.	
Brevet	0,7	**
Aucun	2,9	***
Situation d'emploi		
Étudiant	0,7	*
Actif occupé	Réf.	
Chômeur	ns	ns
Retraité	6,9	***
Foyer	2,3	***
Autre	3,4	***
Situation familiale		
Enfant d'un couple	1,9	***
Enfant d'un monoparent	2,1	***
Couple avec enfant	Réf.	
Monoparent	- 0,5	**
Personne seule	ns	ns
Autre	0,5	***
Nationalité		
Français de naissance	Réf.	
Naturalisé français	2,8	***
Union européenne	1,5	***
Maghreb	5,7	***
Autre Afrique	4,0	***
Autre	10,6	***
Quartile de revenu du ménage		
1 <sup>er</sup> quartile	ns	ns
2 <sup>ème</sup> quartile	Réf.	
3 <sup>ème</sup> quartile	0,6	***
4 <sup>ème</sup> quartile	ns	ns
Type de logement		
Maison indépendante	ns	ns
Maison mitoyenne	- 0,6	***
Appartement	Réf.	
En HLM		
Oui	- 0,5	***
Non	Réf.	
Ménage victime (cambriolage, vol de voiture, etc...)		
Oui	ns	ns
Non	Réf.	
Victime d'une agression		
Oui	ns	ns
Non	Réf.	

Constante	1,8	
Observation de trafics, consommation liés à la drogue dans le quartier		
Oui	ns	ns
Non	Réf.	
Observation de trafics, consommation liés à l'alcool dans le quartier		
Oui	- 0,3	*
Non	Réf.	
Observation de trafics liés à une économie souterraine dans le quartier		
Oui	- 0,5	***
Non	Réf.	
Observation de prostitution dans le quartier		
Oui	ns	ns
Non	Réf.	
Observation d'autres types de délinquance dans le quartier		
Oui	ns	ns
Non	Réf.	
Observation de groupes de délinquants dans le quartier		
Oui	ns	ns
Non	Réf.	
Présence de personnes sans domicile fixe dans le quartier		
Oui	ns	ns
Non	Réf.	
Proximité de la résidence d'une ZUS		
Résidence en ZUS	ns	ns
Hors ZUS dans commune avec ZUS	ns	ns
Résidence dans une commune sans ZUS	Réf.	
Type urbain		
Paris	ns	ns
Banlieue Paris	0,7	*
Ville centre agglomération >= 100 000 hab	ns	ns
Banlieue agglomération >= 100 000 hab	Réf.	
Ville centre agglomération < 100 000 hab	ns	ns
Banlieue agglomération < 100 000 hab	ns	ns
Commune périurbaine	ns	ns
Pôle du rural	ns	ns
Rural isolé	0,8	**

Lecture : dans la population de référence, repérée par l'indication «Réf.», (femmes de 30-39 ans, diplômées d'un CAP ou BEP, ayant un emploi, vivant en couple avec enfant(s), ...), 1,8 % n'a pas répondu au module audio sous casque. Si l'on remplaçait la tranche d'âge en prenant les 50-60 ans, cette proportion serait de 4 % (1,8 + 2,2). Les variables significatives aux seuils de 1 %, 5 %, 10 % sont indiquées par \*\*\*, \*\* et \* respectivement.

Champ : femmes âgées 18 à 60 ans.

Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee.



L'analyse des violences envers les femmes présentée dans cet article s'appuie sur les trois premières enquêtes CVS ainsi empilées (2007, 2008 et 2009) : cet empilement a une taille suffisante pour en exploiter la partie sensible. Ainsi peut-on dresser un tableau général de ces faits, en préciser les circonstances (auteurs, lieux), les suites (dépôts de plainte, ...) et enfin les caractéristiques des femmes victimes de ces violences (âge, diplôme, situation familiale, logement...).

### Les atteintes aux personnes à caractère non sexuel touchent un peu plus les hommes que les femmes

Les victimes des agressions non sexuelles (violences physiques, vols, injures et menaces) sont plus souvent des hommes que des femmes (cf. graphique I). Les vols, notamment, touchent plus les hommes et s'accompagnent alors plus souvent de violence : les hommes ont sans doute davantage tendance à se défendre. Les jeunes sont également plus souvent la cible de ces agressions non sexuelles. Un examen plus détaillé suivant le type d'agression révèle des écarts relativement faibles entre hommes et femmes :

- les violences physiques subies en dehors du ménage, c'est à dire dont l'auteur ne fait pas partie du ménage au moment de l'enquête

(cf. encadré 2), touchent nettement plus les jeunes, hommes ou femmes. Mais là aussi, les jeunes hommes sont plus souvent victimes que les femmes (cf. graphique II-A).

- C'est pour les vols avec violence que l'écart est le plus grand : 1,2 % des hommes de 18-60 ans en ont été victimes au cours des deux années précédant l'enquête contre 0,7 % des femmes (cet écart est significatif<sup>3</sup>). Ceci est principalement dû aux jeunes hommes, plus souvent victimes, tandis que les femmes présentent peu de différence en fonction de l'âge (cf. graphique II-B). D'une manière générale, être victime d'un vol ou d'une agression décroît assez nettement avec l'âge (cf. graphiques II-A à II-C). Ce n'est pas le cas du sentiment d'insécurité, relativement indépendant de l'âge pour l'insécurité dans le quartier, qui augmente au contraire avec l'âge dans le cas de l'insécurité dans le logement (cf. graphique II-D).

- Pour les vols personnels sans violence, la victimation des hommes et des femmes est d'un niveau comparable, les premiers devant cependant les secondes d'une courte tête. Cependant, si on se limite aux âges les plus élevés, ce type de préjudice prend un peu plus les femmes pour cible que les hommes.

3. Les intervalles de confiance à 95 % étant de [0,6 ; 0,8] pour les femmes et [1,0 ; 1,4] pour les hommes.

#### Encadré 1 (suite + fin)

Tableau B encadré 1  
Effectifs de femmes de 18 à 60 ans répondantes

Type de victimation	Effectifs de femmes répondant
En dehors du ménage	
Vol avec violence	157
Vol sans violence	619
Agressions physiques	577
Menaces	1 237
Injures	3 206
Agressions sexuelles	277
Gestes déplacés	1 150
Exhibitions sexuelles	630
Dans le ménage	
Violences physiques	545
Agressions sexuelles	120
Femmes victimes de 18 à 60 ans	5 607
Ensemble des femmes de 18 à 60 ans	19 102

Champ : Femmes de 18-60 ans

Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee.

- En dehors de tout vol et de toute violence physique, 6,8 % des hommes ont fait l'objet de menaces au cours des deux années précédentes, soit un point de plus que les femmes.

- Les injures représentent un type de victimation particulier puisqu'elles sont souvent proférées au cours d'un autre type d'agression. Mais même si l'on se restreint aux personnes uniquement confrontées à cette seule catégorie de préjudice, les femmes s'avèrent à nouveau un peu plus concernées : 9,8 % des femmes (une sur dix), contre 8,8 % des hommes. Par ailleurs, les injures qui leurs sont réservées se distinguent sensiblement de celles auxquelles les hommes sont en butte (cf. encadré 3).

### Les femmes : une cible privilégiée des agressions sexuelles et des violences physiques au sein du ménage

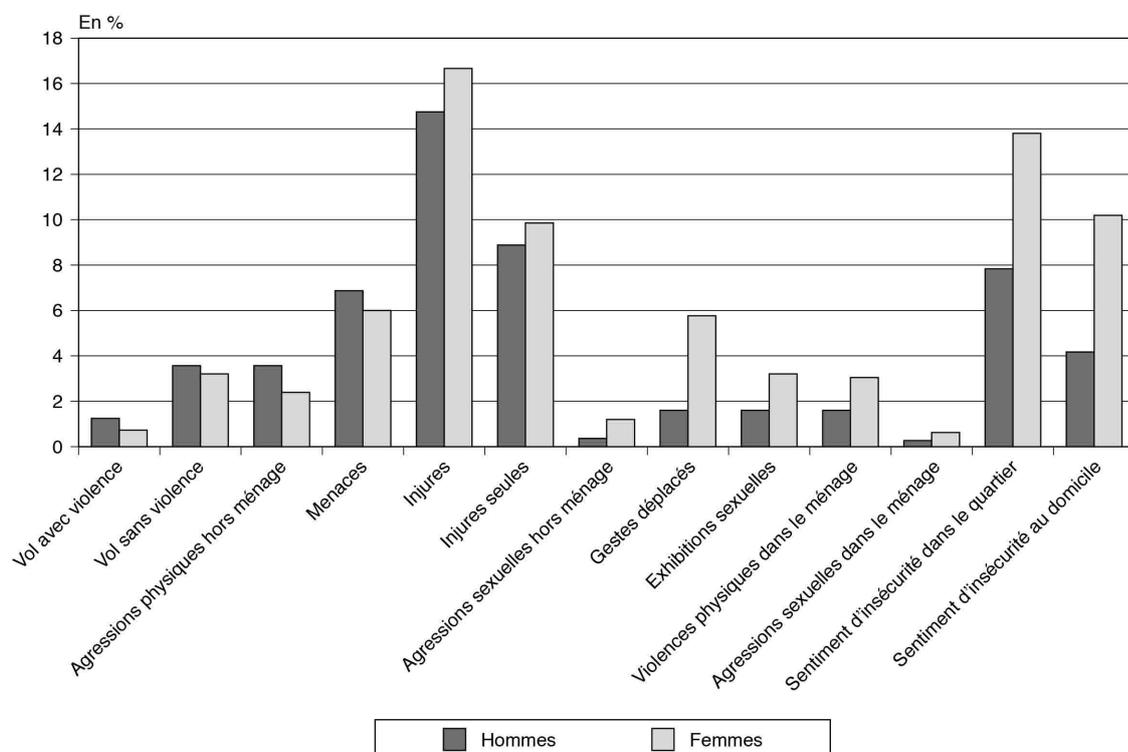
Les femmes sont deux à trois fois plus souvent que les hommes victimes d'agressions sexuelles en-dehors du ménage. 1,2 % des femmes interrogées ont déclaré avoir été la cible de telles

violences (viols, tentatives de viol, attouchements sexuels), soit trois fois plus que les hommes (0,4 %). Parmi les autres agressions sexuelles en dehors du ménage, mais de nature moins grave, les femmes sont aussi nettement plus nombreuses à avoir fait l'objet de gestes déplacés (se faire embrasser, caresser, ..., contre sa volonté) : 5,8 % soit près de quatre fois plus que les hommes (1,5 %). Et 3,1 % des femmes ont été confrontées au cours des deux années précédant l'enquête à un exhibitionniste, soit deux fois plus que les hommes.

Quant aux violences au sein même du ménage, la survictimation des femmes est aussi nette, pour les violences à caractère sexuel ou non. Dans le premier cas, elles sont 0,6 % à en avoir été la cible au cours des deux années précédant l'enquête, soit trois fois plus que les hommes (0,2 %). Et les violences physiques sans caractère sexuel les touchent deux fois plus que les hommes : 3 % contre 1,5 %.

Si la violence physique ou sexuelle n'est pas toujours déclarée, elle est cependant plus facile à faire rentrer dans des catégories mesurables statistique-

Graphique I  
Taux de victimation et sentiment d'insécurité selon le genre



Lecture : 16,7 % des femmes de 18 à 60 ans ont déclaré avoir été injuriées au cours des deux dernières années, contre 14,7 % des hommes.

Champ : individus âgés de 18 à 60 ans.

Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee.

ment. En revanche, la violence psychologique, qui peut également avoir des conséquences dramatiques, parfois plus importantes que les violences physiques pour certaines femmes (Beaudouin *et al.*, 1996), est beaucoup plus difficile à évaluer, notamment du fait de son caractère subjectif et de l'absence de définitions consensuelles.

Ces différences d'exposition aux différentes facettes de la violence envers les personnes confirment qu'hommes et femmes ne sont pas égaux face à celles-ci. Un peu moins victimes de vols et de violences physiques à l'extérieur du ménage, les femmes sont nettement plus vulnérables face aux agressions sexuelles et aux violences au sein du ménage. Cette plus grande vulnérabilité se reflète dans un sentiment d'insécurité plus prégnant : 13,8 % des femmes se sentent en insécurité (souvent ou de temps en temps) dans le quartier ou le village où elles résident, soit près de deux fois plus que les hommes (7,8 %). Ce sentiment d'insécurité est un peu moins répandu au domicile, mais l'écart entre hommes et femmes y est encore plus grand : 10,2 % des femmes se sentent

souvent ou de temps en temps en insécurité chez elles, contre seulement 4,1 % des hommes.

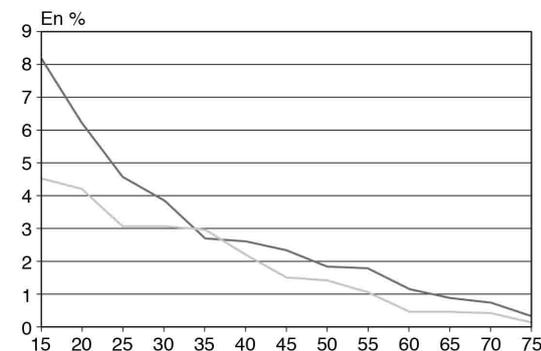
On tente dans la suite de cet article de caractériser les violences dont les femmes sont victimes en les situant dans la perspective d'une étude de risques : quels sont les profils de vulnérabilité, quelles sont les différentes formes de cumul des violences et quels sont les contextes à risques ?

### Injures, menaces et agressions sexuelles se cumulent souvent

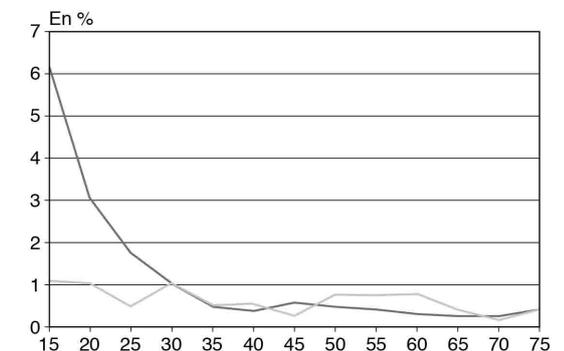
28,9 % des femmes ont été victimes d'au moins un des types de victimation retenus dans l'étude durant les deux années observées. Ces agressions subies par une même personne peuvent être multiples, soit par leur fréquence pour un même type (une personne peut se faire régulièrement injurier), soit par l'accumulation d'agressions de types différents (vol, violence, menaces, injures, ...) (cf. encadré 4). Les différents types de victimation, cumulés ou non avec

Graphique II  
Agressions ordinaires et sentiment d'insécurité selon le sexe et l'âge

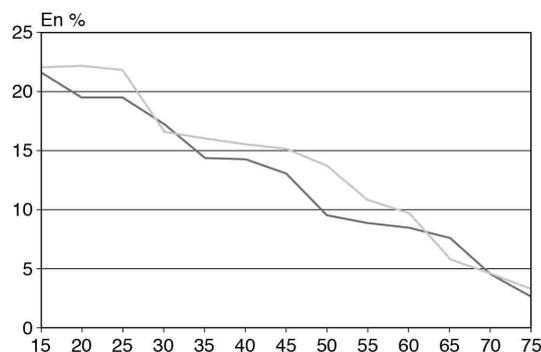
#### A-Agression physiques en dehors du ménage



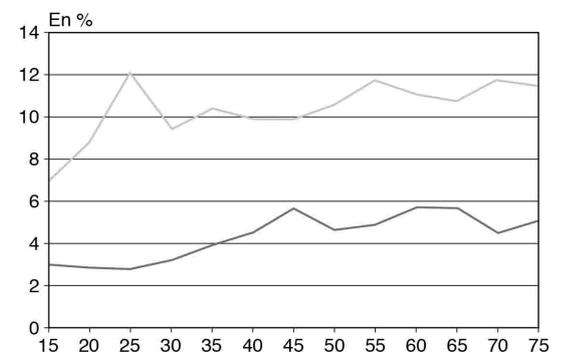
#### B-Vol personnel avec violence



#### C-Injures



#### D- Sentiment d'insécurité dans le logement



— Hommes — Femmes

Lecture : 3 % des hommes de 20 à 24 ans ont déclaré avoir été victimes de vol avec violence contre 1 % des femmes au même âge.  
Champ : individus de 15 ans ou plus.  
Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee.

d'autres types, ont été classés selon la proportion de femmes victimes. Ce sont surtout des événements isolés ou relevant d'un seul type, et de gravité modérée qui arrivent en tête : le cumul de victimation s'avère donc un phénomène peu fréquent. Le principal cas de victimation isolée concerne les injures : parmi les femmes victimes, 34 % ont été en but à des injures au moins une fois au cours des deux dernières années, sans avoir subi d'autres faits. Nettement en deçà viennent : les gestes déplacés seuls (8,1 %), les menaces seules (6,3 %), les vols sans violence seuls (6,1 %), l'exhibitionnisme seul (4,7 %) et les violences physiques au sein du ménage seules (4,3 %) (cf. graphique III).

Mais certains types de victimation se cumulent fréquemment avec d'autres. Il n'est guère surprenant de vérifier que les injures se combinent couramment aux menaces et aux agressions sexuelles : plus de la moitié des femmes confrontées à des menaces ont également fait l'objet d'injures (cf. tableau). De même, les femmes victimes d'agressions

sexuelles en dehors du ménage ont également fréquemment reçu des injures (pour 37 % d'entre elles). À un degré moindre que les injures, les menaces peuvent également se cumuler avec d'autres types d'agressions : violence en dehors du ménage (32 % des victimes féminines) et violence sexuelle en dehors du ménage (20 %).

Il existe d'autres formes de cumul, notamment autour des agressions sexuelles. Les femmes victimes d'agressions sexuelles en dehors du ménage cumulent souvent d'autres formes de violence. Elles sont notamment très fréquemment victimes de gestes déplacés (65 % contre 20 % des femmes victimes de 18-60 ans et 5,8 % de l'ensemble des femmes de 18-60 ans). Elles sont également plus nombreuses à subir des violences physiques en dehors du ménage (19 %) et à être confrontées à des exhibitions sexuelles (24 %). Elles s'avèrent également davantage exposées, au sein de leur ménage, à recevoir des coups (16 %) et à subir des rapports sexuels forcés (10 %).

#### Encadré 2

#### DES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES À UNE DATE DIFFÉRENTE DE CELLE DES FAITS DE VIOLENCE

Une difficulté de l'analyse réside dans la différence qui existe entre la date de l'entretien et celle de l'agression. Afin d'augmenter la taille de l'échantillon de victimes potentielles, l'enquête s'intéresse en effet à des faits remontant jusqu'à deux ans en arrière. Les questions auraient pu remonter plus loin dans le temps, mais au risque de fortement biaiser les réponses par des effets de mémoire. Ce type d'enquête se limite ordinairement aux deux dernières années écoulées. Cela n'évite pas un léger effet de mémoire : le nombre de faits relevés est toujours un peu plus élevé un an avant l'enquête que deux ans avant. Cette distorsion est à l'origine d'un biais de faible ampleur lorsque l'on étudie l'évolution des phénomènes (Miceli *et al.* 2009). En effet, les caractéristiques de la victime sont appréhendées au moment de l'enquête et sont donc susceptibles d'avoir jusqu'à deux ans d'écart avec les faits. C'est sans conséquence pour les caractéristiques que l'on peut reconstituer, comme l'âge, ou pour celles qui varient peu avec le temps, comme le niveau de diplôme. D'autres comme la situation vis-à-vis de l'emploi, les revenus, la zone de résidence, le type de logement, etc., ont pu au contraire changer au cours de cette période. Ces écarts n'ont pas de conséquence lorsque ces informations sont utilisées pour caractériser le milieu social de l'enquêté, son environnement et son mode de vie de manière générale, comme une toile de fond et non à un moment précis. En revanche, elles obèrent l'analyse lorsqu'il peut exister un lien entre la caractéristique individuelle en cause et le fait de violence. C'est le cas pour la vie maritale de la victime. Dans le cas de violence au sein

du ménage, une femme a pu être victime de son ex-conjoint, vivre avec lui au moment des faits et s'être séparée de lui depuis, justement parce qu'il était violent. Au moment de l'enquête, elle peut alors déclarer vivre seule et avoir été victime de violence au sein du ménage un an auparavant.

Pour répartir les agressions selon qu'elles se sont déroulées au sein du ménage ou en-dehors de celui-ci, on s'est basé dans tout l'article sur les questions filtres principales, provenant soit du questionnaire en face à face pour les faits « hors ménage », soit du questionnaire « sensibles » pour les faits « au sein du ménage ». Cependant, dans ces questions filtres en face-à-face concernant les agressions physiques, les menaces et les injures, on s'intéresse à des faits « de la part d'une personne qui ne vit pas actuellement dans le même logement que vous », ce qui n'interdit pas que cette personne ait vécu avec la victime au moment des faits : ces derniers auraient donc été accomplis « au sein du ménage » et seraient alors appréhendés comme « hors ménage. ». Afin de pallier cet inconvénient, pour la seule question en face à face sur les violences physiques, une parenthèse précise « y compris de la part d'un ex-conjoint ou conjoint qui ne vit plus actuellement avec vous ». Il s'avère finalement que seule une petite minorité de ces faits ont été classés hors ménage alors qu'ils se sont passés au sein du ménage. Ainsi, sur 577 femmes agressées physiquement d'après le questionnaire en face-à-face, 31 % l'ont été par un ex-conjoint. Seuls 12 % de ces derniers vivaient dans le même logement que la victime au moment des faits. L'erreur de classement est donc relativement limitée.

Autre forme de cumul, les femmes soumises à des rapports sexuels forcés au sein de leur ménage y sont également, une fois sur deux, victimes de violences physiques à caractère non sexuel. L'inverse est beaucoup moins vrai : 10 % des femmes « battues » sont abusées sexuellement par un proche cohabitant. Ainsi, les femmes victimes d'agressions sexuelles, que ce soit par un membre du ménage ou hors du ménage, sont des poly-victimes à l'extérieur et plutôt dans le domaine sexuel : 25 % ont subi des gestes déplacés et 19 % ont été victimes d'agressions sexuelles en dehors du ménage (contre 4,1 % des femmes victimes et 1,2 % des femmes de 18-60 ans).

### Les faits ont tendance à se répéter lorsque la victime connaît l'auteur

Les types d'agressions les plus répétitifs sont d'une part les violences au sein du ménage et, d'autre part, les injures. Environ les deux tiers

des victimes d'un membre du ménage l'ont été plusieurs fois en deux ans : ces personnes côtoyant quotidiennement leur agresseur, l'agression a de fortes chances de se répéter (cf. graphique IV). Les injures et les menaces sont également très souvent réitérées (respectivement dans les deux tiers et dans la moitié des cas). Les injures sont un type d'agression relativement peu grave et malheureusement assez courant dans la vie quotidienne. Les menaces, plus graves et plus rares, sont souvent proférées par un proche, ce qui explique cette répétition.

À l'opposé, les vols (avec ou sans violence) sont généralement des agressions uniques : 89 % des victimes de vol ne l'ont été qu'une seule fois en deux ans s'il s'agit de vols sans violence, et dans 94 % des cas lorsque le vol s'accompagne de violence. Ceci est à relier avec la non proximité de l'auteur. La proportion d'agressions dont l'auteur est complètement inconnu est d'ailleurs d'un ordre de grandeur voisin (cf. graphique V).

#### Encadré 3

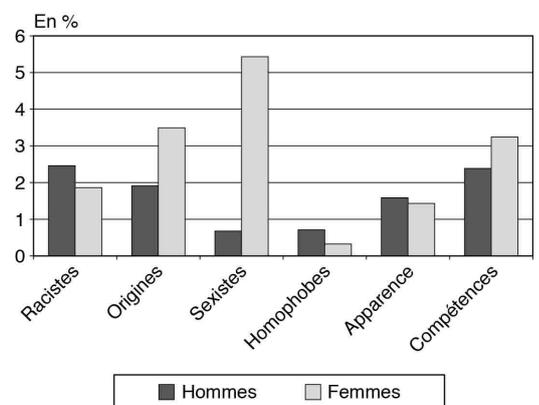
### LES INJURES PROFÉRÉES CONTRE LES FEMMES

Deux questions de l'enquête CVS permettent de caractériser le type d'injures proférées. Étaient proposés les items suivants : injures racistes ou portant sur les origines, homophobes, sexistes, sur les compétences ou encore sur l'apparence.

Les femmes sont les principales destinataires des injures sexistes. C'est d'ailleurs ce type de d'injures qui s'avère le plus fréquent : 5,5 % des femmes de 18 à 60 ans en ont été la cible sur une période de deux ans (cf. graphique ci-contre). Viennent ensuite les injures sur les origines, deux fois plus fréquentes que chez les hommes (respectivement 3,5 % et 1,8 %). Les injures qualifiées de racistes, a priori voisines de celles portant sur les origines, sont moins fréquentes, et ce sont les hommes qui en font davantage les frais. Les femmes sont également très souvent invectivées sur leurs compétences (3,2 %), plus souvent que les hommes. Relativement moins courantes à leur encontre, les injures homophobes concernent plutôt les hommes. Enfin 13 % des femmes et 19 % des hommes n'ont pas classé les injures reçues dans l'une des catégories proposées.

Le profil des femmes injuriées diffère légèrement d'un type d'injure à l'autre. Alors que les injures visent d'une manière générale plus souvent les femmes jeunes, celles qui présentent un caractère raciste touchent les femmes de tous âges, de toutes catégories sociales ou de tous niveaux de diplômes. Ce sont naturellement les femmes étrangères ou d'origine étrangère qui s'en plaignent le plus. Enfin, c'est dans les agglomérations de moins de 100 000 habitants qu'elles s'avèrent le plus fréquemment proférées.

#### Types d'injures selon le genre



Lecture : 5,5 % des femmes de 18 à 60 ans ont subi des injures sexistes au cours des deux dernières années et 1,8 % des injures racistes.

Champ : individus de 18-60 ans.

Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee.

Les injures liées à l'apparence dépendent également un peu moins du niveau de diplôme. En revanche, injures sexistes et sur les compétences touchent plus particulièrement les femmes diplômées. Les injures sur les compétences ont la particularité de moins viser les femmes vivant dans un ménage à revenus modestes alors que les femmes actives en font particulièrement les frais. Bon nombre de ces injures visent sans doute la manière dont elles s'acquittent de leur travail.

Dans une situation intermédiaire, les victimes de violences physiques ou d'agressions sexuelles en-dehors du ménage ne le sont souvent qu'une seule fois. Mais des faits répétés dans ces types d'agression ne sont pas exceptionnels : plus d'un tiers des victimes l'ont été plusieurs fois en deux ans. Là encore, cette répétition est à mettre en relation avec l'éventuelle connaissance par la victime de son agresseur : que ce soit pour les violences physiques ou pour les agressions sexuelles en-dehors du ménage, la victime connaît l'auteur de vue ou personnellement dans respectivement 62 % et 70 % des cas. En ce qui concerne les agressions sexuelles moins graves, les gestes déplacés sont relativement souvent réitérés (42 %), alors que les exhibitions sexuelles sont plus exceptionnelles : 80,5 % des victimes n'y ont été confrontées qu'une seule fois en deux ans.

#### **Dans près d'une agression sur deux (sexuelle ou non) hors ménage, la femme victime connaît son agresseur**

La connaissance éventuelle de l'agresseur est un facteur de répétition : du fait de la présence éventuelle d'enfants en commun, d'une relation sentimentale compliquée, de liens familiaux, ou encore d'une dépendance monétaire, la victime peut être captive de son agresseur. La situation est en revanche inverse dans le cas des vols personnels : l'agresseur n'est généralement pas connu de sa victime, ce qui augmente ses chances d'impunité. La victime est choisie en fonction

de critères liés à son apparence (apparence conduisant à supposer « un portefeuille bien garni », ...) ou aux objets de valeur qu'elle porte sur elle ainsi que d'un contexte favorable : lieu désert et à l'abri des regards (pour un vol avec violence par exemple) ou, au contraire, un lieu bondé où la multitude est un gage de discrétion (pour un vol sans violence) qui minimise la probabilité pour le voleur d'être pris (théorie du choix rationnel de Clarke et Cornish (1986) et théorie de la responsabilité des cibles de Cohen et Felson (1979)). Le racket, cas particulier de vol où victime et agresseur se connaissent par les lieux communs qu'ils fréquentent (école, quartier...) n'est donc pas très fréquent.

Les vols personnels font ainsi figure d'exception dans l'ensemble des agressions contre les femmes, dans la mesure où la connaissance de vue ou personnelle de l'agresseur est assez courante pour les autres genres de fait. Mis à part les injures, qui dans 60 % des cas sont proférées par un inconnu, plus d'une fois sur deux l'agresseur est connu de sa victime dans le cas des menaces, des violences physiques et des agressions sexuelles<sup>4</sup>. Il est même connu personnellement dans 48 % des agressions physiques en-dehors du ménage, dans 43,5 % des agressions sexuelles en-dehors du ménage et même dans 54 % des confrontations à des gestes déplacés survenues à l'extérieur. Cet agresseur connu personnellement peut être un

4. Dans le cas des exhibitions sexuelles, l'information sur la connaissance de l'agresseur n'est pas appréhendée par l'enquête CVS.

#### Encadré 4

##### **LE QUESTIONNEMENT PAR TYPE DE VICTIMATION ET LA MULTIVICTIMATION**

Le questionnement de l'enquête cadre de vie et sécurité est conçu pour que les réponses aux différents types de victimation soient exclusives les unes des autres. Dans la première partie, dont les questions sont posées par l'enquêteur lors d'un entretien habituel en face-à-face, les faits sont abordés suivant une hiérarchie telle que les différents types de victimation s'excluent. Ainsi, après avoir demandé à la personne si elle a été victime de vol avec violence, l'enquêteur lui demande si, en dehors de tels vols, elle a subi des vols sans violence ; puis si, en dehors des vols, elle a subi des violences, etc. La hiérarchie est la suivante : vol avec violence, vol sans violence, violence, menaces, injures. Dans le module « sensible », dont les questions préenregistrées sont posées au moyen d'un casque, le même principe d'exclusion est appliqué (exemples : « En dehors des personnes qui vivent

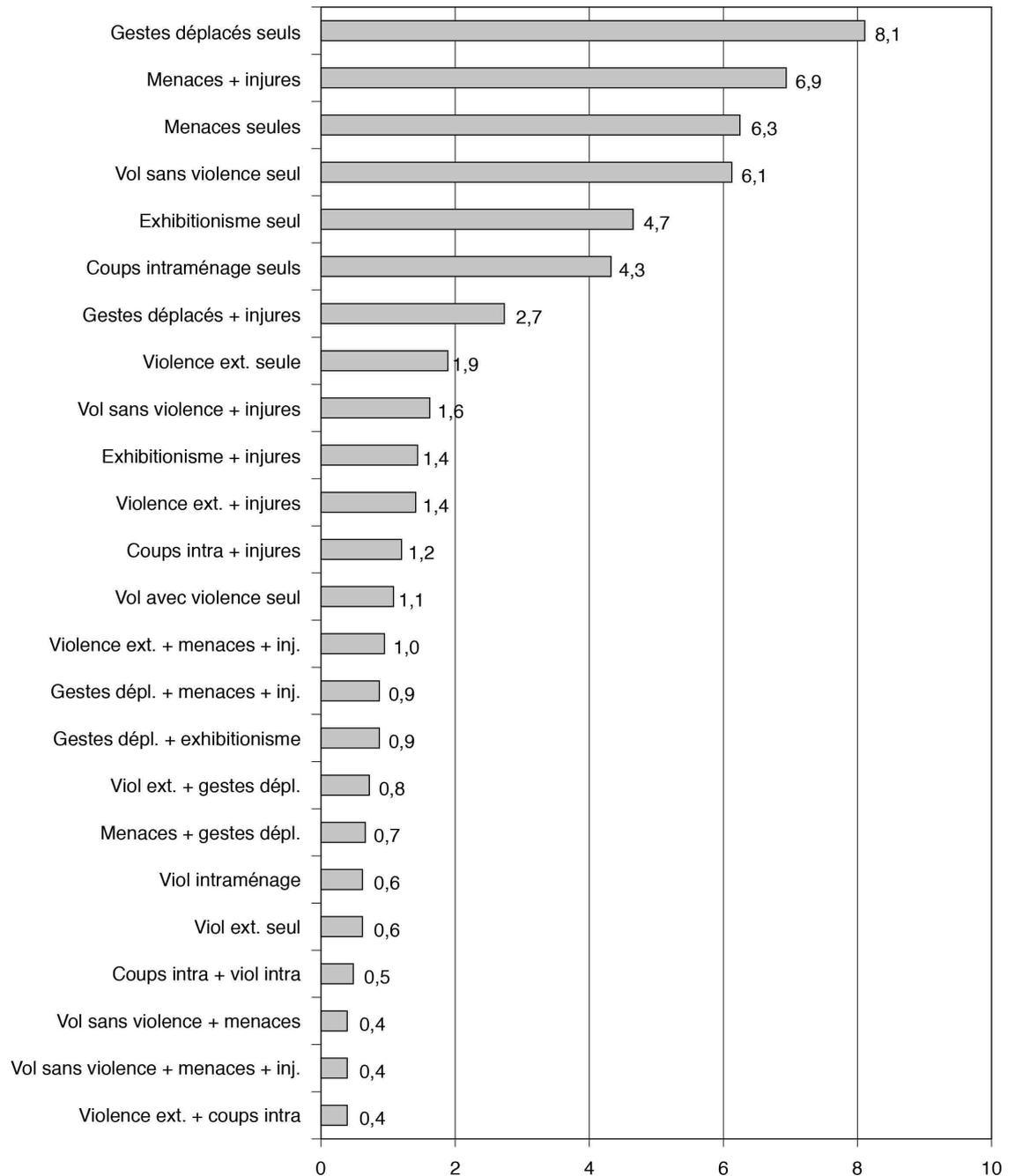
avec vous, ... », « En dehors de violences sexuelles, ... », « En dehors de ces épisodes de violences, ... »).

Avec cette méthode, les faits évoqués par l'enquêté et repérés par les différents types sont des événements distincts. Si par exemple un acte de vol avec violence a également été l'occasion d'un échange d'injures, ce sera le vol avec violence qui sera retenu et non les injures. De même pour des violences assorties de menaces, ne seront comptabilisées que les violences, pas les menaces. Cependant, certains éléments de l'enquête comme la date de l'événement (le mois et l'année sont saisis) et le libellé de l'événement permettant à l'enquêteur de se repérer dans le questionnement (exemple : « agression dans le métro par des jeunes ») laissent penser que, dans certains cas, un même événement a pu être enregistré dans plusieurs types de victimation et engendrer ainsi artificiellement plusieurs événements.

ex-conjoint, ou même le conjoint au moment des faits : tel est le cas pour 22 % des violences physiques en-dehors du ménage et 17 % des agressions sexuelles en-dehors du ménage. La frontière entre la survenue des agressions dans le ménage ou à l'extérieur est ainsi difficile à délimiter.

Dans le cas de violences dans le ménage, le conjoint ou ex-conjoint n'est pas le seul agresseur : dans le cas de violences physiques au sein du ménage 41 % des femmes agressées seulement ont été victimes du conjoint ou de l'ex-conjoint et ce pourcentage tombe à 31 % quand il s'agit de rapports sexuels forcés.

Graphique III  
Les violences cumulées les plus fréquentes



Lecture : Parmi les femmes de 18 à 60 ans victimes au cours des deux dernières années, 6,9 % ont déclaré avoir subi à la fois des menaces et des injures. Les injures seules (34 %) ne sont pas représentées.

Champ : femmes âgées 18 à 60 ans.

Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee.

## Beaucoup de plaintes pour les vols, très peu pour les violences conjugales ou sexuelles

Trois facteurs semblent influencer sur le fait de porter plainte. Le désir de se faire rembourser par son assurance ou la gravité des faits y incitent. En revanche, la proximité de l'agresseur aurait plutôt tendance à jouer en sens inverse.

Une première motivation possible de la plainte tient en effet à la possibilité de se faire dédommager par une assurance. Dans le cas des vols, les assurances exigent en effet un dépôt de plainte pour envisager un dédommagement de la victime. Cela explique le niveau plus élevé de la propension à porter plainte dans le cas des vols personnels : 46 % des femmes ont porté plainte pour un vol avec violence et 42 % pour un vol sans violence (cf. graphique VI). Si l'on ajoute les mains courantes, environ une femme

sur deux porte un vol à la connaissance de la police ou de la gendarmerie.

Un autre facteur contribue au dépôt de plainte : la gravité des faits. Des faits de faible gravité comme les injures conduisent, comme l'on pouvait s'y attendre, à seulement 3,6 % de plaintes et 3,8 % de mains courantes. En revanche, 38 % des agressions physiques donnent lieu à un dépôt de plainte. Avec 13 % de plaintes et presque autant de mains courantes (10,8 %), les menaces apparaissent en position intermédiaire. Ainsi seraient-elles ressenties comme présentant un degré de gravité plus fort que celui des injures.

Cependant, pour des faits graves, comme les agressions sexuelles et les violences au sein du ménage, les taux de plainte s'avèrent particulièrement faibles. Seules 10,6 % des femmes ayant reçu des coups au sein du ménage portent

Tableau  
**Cumul de victimation**

En %

		En dehors du ménage								Dans le ménage	
		Vol avec violence	Vol sans violence	Agressions physiques	Menaces	Injures	Agressions sexuelles	Gestes déplacés	Exhibitions sexuelles	Violences physiques	Agressions sexuelles
En dehors du ménage	Vol avec violence	100	9,4	12,9	13,3	31,1	6,0	17,9	13,4	8,8	0,9
	Vol sans violence	2,1	100	4,9	12,2	27,6	1,9	10,7	6,0	5,2	0,4
	Agressions physiques	3,9	6,7	100	32,4	53,6	9,8	19,9	8,5	16,5	2,9
	Menaces	1,6	6,5	12,7	100	56,6	4,1	15,5	6,2	6,9	1,0
	Injures	1,3	5,2	7,5	20,0	100	2,6	11,8	5,8	5,9	1,0
	Agressions sexuelles	3,6	4,9	19,1	20,3	37,2	100	65,3	23,7	15,6	10,0
	Gestes déplacés	2,2	5,8	8,0	15,8	34,0	13,4	100	14,3	8,9	2,7
	Exhibitions sexuelles	3,0	6,2	6,4	12,0	31,2	9,1	26,8	100	8,8	1,6
Dans le ménage	Violences physiques	2,0	5,4	12,7	13,4	32,6	6,1	16,9	9,0	100	10,4
	Agressions sexuelles	1,0	2,2	10,7	9,6	26,3	19,1	25,1	7,8	50,7	100
<b>Femmes victimes âgées de 18 à 60 ans</b>		<b>2,4</b>	<b>10,9</b>	<b>8,0</b>	<b>20,4</b>	<b>57,7</b>	<b>4,1</b>	<b>20,0</b>	<b>10,7</b>	<b>10,5</b>	<b>2,2</b>
<b>Ensemble des femmes âgées de 18 à 60 ans</b>		<b>0,7</b>	<b>3,1</b>	<b>2,3</b>	<b>5,9</b>	<b>16,7</b>	<b>1,2</b>	<b>5,8</b>	<b>3,1</b>	<b>3,0</b>	<b>0,6</b>

Lecture : parmi les victimes de menaces, 56,6 % ont été victimes également d'injures. Tandis que pour les victimes de vol sans violence, seulement 27,6 % ont été victimes d'injures.

Champ : femmes de 18-60 ans.

Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee.

plainte et seulement 3,4 % lorsqu'il s'agit d'un rapport sexuel forcé. Connaître personnellement son agresseur ou vivre quotidiennement avec lui inhibe l'intention de rendre compte aux autorités. La décision de porter plainte peut en effet avoir pour la victime des conséquences importantes : rupture de la vie commune, représailles, scandale familial... Il est parfois conseillé aux victimes de déposer au moins une main courante afin de laisser, en cas de récidive, une trace au commissariat. Pourtant, le pourcentage de mains courantes est aussi très faible : respectivement 3,7 % et 2,5 % pour les agressions physiques et sexuelles au sein du ménage.

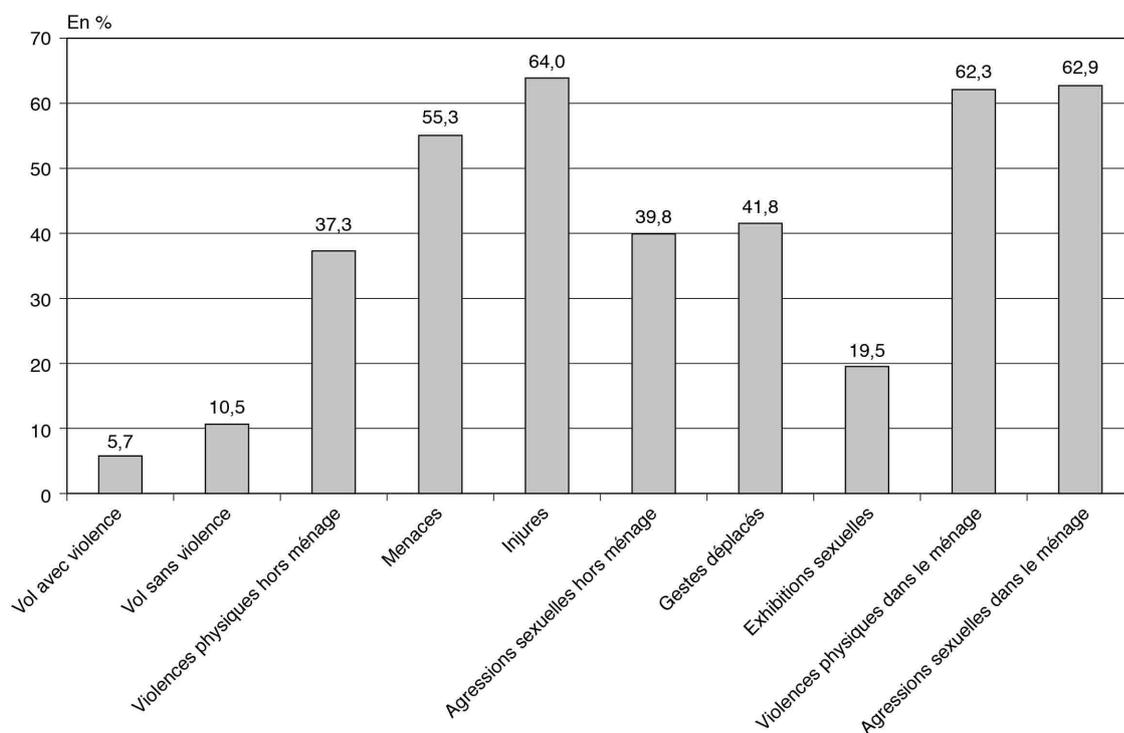
Les agressions sexuelles ont un statut bien particulier, en dehors de la connaissance fréquente de l'agresseur. Car, même en cas d'agression hors cadre familial, les déclarations à la police ou à la gendarmerie restent très rares : 7,4 % seulement de plainte et de main courante confondues, soit un niveau identique à celui des injures. Même quand l'agresseur n'est pas un proche, la femme victime d'agression sexuelle a peur de se faire connaître comme telle. Le tabou autour de ce type d'agression

reste donc important. En outre, une étude sur l'examen médical des victimes de violences sexuelles a montré l'absence très fréquente de lésions visibles (ce qui ne signifie pas l'absence de traumatisme physique et, plus encore, de traumatisme psychique). Cette absence de traces peut être à l'origine de doutes sur la réalité des violences, chez les enquêteurs et dans l'entourage même de la victime, et inciter ainsi celle-ci à ne pas déclarer le préjudice dont elle a été victime (Belmenouar *et al.*, 2010).

### Des agressions sexuelles très souvent sur le lieu de vie de la victime

L'analyse du lieu de l'agression, selon sa nature, modifie aussi quelques idées reçues. Les agressions sexuelles par une personne ne faisant pas partie du ménage se produisent très souvent dans le cadre de vie habituel de la victime. Dans 32 % des cas, les faits se déroulent dans le logement même de la victime, dans 28 % des cas dans les parties communes de l'immeuble ou dans un autre logement (cf. graphique VII). Les agressions sexuelles au travail ou sur le lieu d'étude sont

Graphique IV  
Pourcentage d'agressions répétées de même type



Lecture : 64 % des femmes injuriées sur la période de deux ans l'ont été plus d'une fois.  
Champ : femmes de 18-60 ans.  
Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee.

relativement rares (8 %). De même, la rue<sup>5</sup> ou les transports en commun<sup>6</sup> sont assez rarement le cadre de tels faits (8 % et 3 %).

Les gestes déplacés aussi se produisent le plus souvent au domicile de la victime ou dans son voisinage : près d'un tiers ont eu lieu sur son lieu de vie, moitié dans son propre logement, moitié dans son immeuble ou dans un autre logement. Les lieux publics y sont moins propices qu'on pourrait le penser : 12,5 % des gestes déplacés ont lieu dans la rue et 9 % dans les transports en commun. Ces gestes sont, en revanche, plus fréquents sur les lieux de travail ou d'étude (23 %). Les exhibitions sexuelles, en revanche, ont surtout lieu dans la rue (un tiers des cas) plus que dans le cadre de vie habituel, le logement, l'immeuble ou un autre logement (21 % des cas).

La rue est surtout le théâtre des vols avec violence (46 % de ces vols), alors que pour les vols sans violence, il s'agit de lieux extérieurs

divers (43 %) qui ne sont ni la rue (27 %) ni les transports en commun (6,4 %). La rue est également fréquemment un cadre privilégié pour les injures (un tiers des injures y sont proférées); toutefois les lieux concernés par les injures et menaces sont beaucoup plus variés en comparaison de ceux affectés par les autres types d'agression.

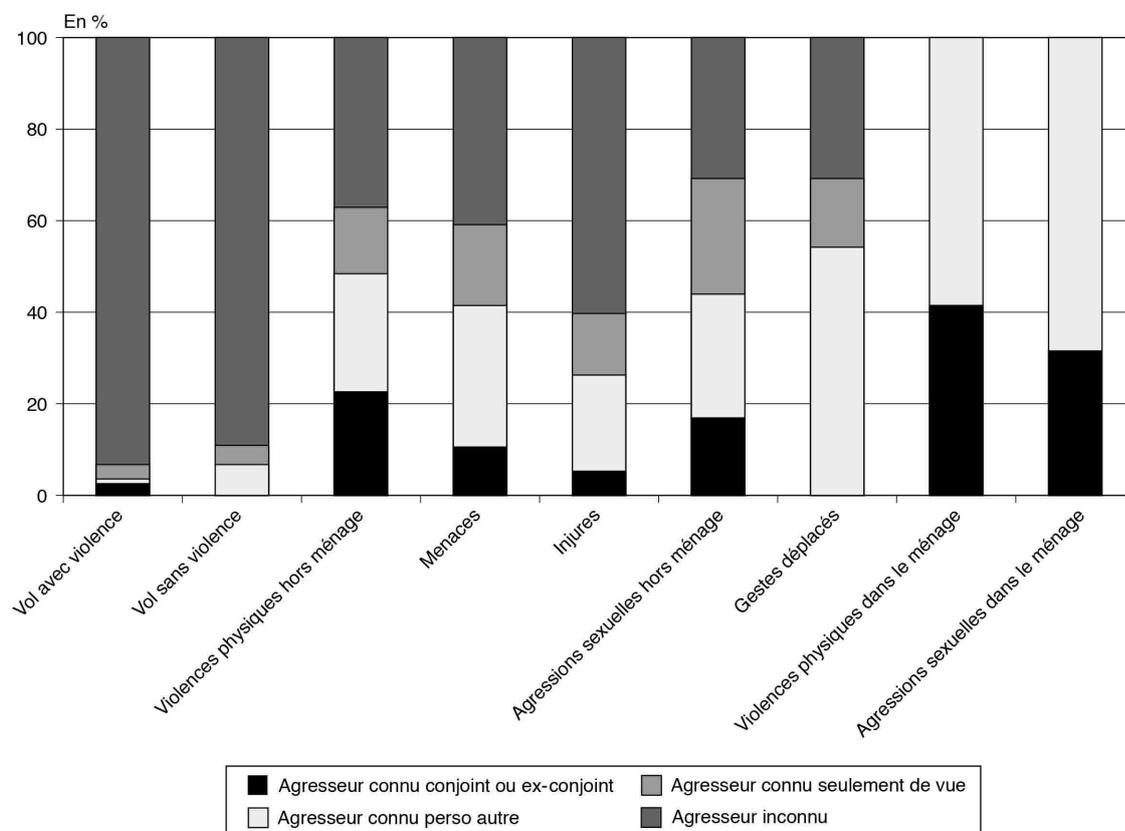
### Les Parisiennes plus fréquemment victimes de vols, avec ou sans violence

Face à ces agressions et à la variété de leurs manifestations, toutes les femmes ne sont pas à égalité. Plus elles sont jeunes plus elles sont des cibles privilégiées pour la plupart des types d'agression. Des régressions qualitatives de

5. Dans la rue, un parc ou un autre lieu public (un magasin, un parking par exemple).

6. Dans un transport en commun (métro, bus, train, gare, station, arrêt).

Graphique V  
Connaissance de l'agresseur



Lecture : Pour 22 % des personnes agressées physiquement en dehors du ménage dans sa composition actuelle, l'agresseur était le conjoint ou l'ex-conjoint.

Champ : femmes de 18-60 ans.

Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee.

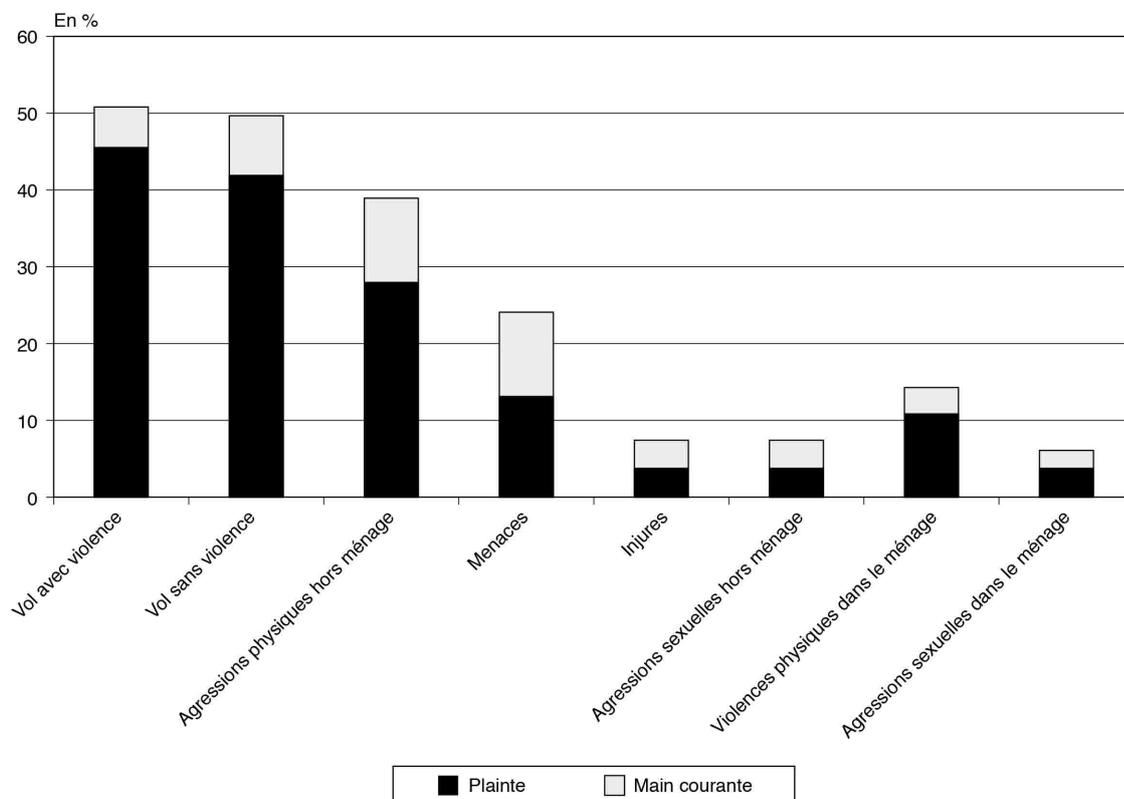
type logistique<sup>7</sup> sur chaque forme de victimation confirment cette plus grande vulnérabilité des jeunes femmes, particulièrement avant trente ans. Seuls les vols avec violence et les agressions sexuelles au sein du ménage ne sont pas concernés par cette prédisposition. Mais d'autres caractéristiques que l'âge peuvent influencer sur la plus ou moins grande propension à subir une agression.

En ce qui concerne les vols, avec ou sans violence, peu de caractéristiques individuelles influent sur leur fréquence. Les vols avec violence s'avèrent assez rares. Les voleurs semblent choisir leurs victimes de manière relativement aléatoire. Les caractéristiques individuelles ne diminuent ou n'augmentent pas les risques. La fréquence des vols violents, qui se déroulent très souvent dans la rue ou dans d'autres lieux publics, dépend surtout des lieux fréquentés, et en premier lieu de la zone de résidence. Ainsi, ce sont les habitantes des grandes agglomérations – et tout particulièrement de leurs villes centres – qui sont le plus exposées à de tels vols. Le risque d'être victime d'un vol violent

est en effet près de quatre fois plus élevé que la moyenne pour une Parisienne. Il est également élevé dans les villes centres des agglomérations de province de plus de 100 000 habitants. Les habitantes de la banlieue parisienne sont aussi plus souvent victimes de ces vols : la proximité de Paris et la possibilité de s'y rendre facilement doit sans doute être un facteur aggravant. En effet, si en moyenne 23 % des vols avec violence ont bien lieu dans le quartier ou le village de résidence, cette proportion monte à 34 % pour les Parisiennes, alors qu'elle n'est que de 14 % pour les habitantes de la banlieue parisienne. En revanche, le fait d'habiter un quartier modeste ou dans une zone urbaine sensible n'augmente pas ce risque. À l'opposé, les habitantes des zones rurales isolées ou rurales périurbaines s'avèrent nettement moins exposées. La seule caractéristique individuelle qui semble augmenter le risque de subir un vol avec violence, en dehors du lieu d'habitation, est le fait de vivre seule.

7. Les régressions logistiques, réalisées pour chaque type de victimation, sont disponibles auprès des auteurs.

Graphique VI  
Plaintes et mains courantes



Lecture : dans 42 % des cas de vols sans violence, la victime a porté plainte, dans 8 % elle a déposé une main courante.  
Champ : femmes de 18-60 ans.  
Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee.

Les vols sans violence touchent aussi particulièrement les Parisiennes. Paris se caractérise par une plus grande fréquence de vols sur les personnes : 3,9 % des femmes de 18-60 ans vivent à Paris, mais 11,7 % des vols avec violence et 9,9 % des vols sans violence en France métropolitaine concernent des Parisiennes. Mais, contrairement aux vols avec violence, ils concernent plus fréquemment les femmes diplômées et de milieu aisé : un tiers appartiennent au quatrième quartile de revenu des ménages par unité de consommation et 5,1 % des plus diplômées ont subi de tels vols contre 3,1 en moyenne. Et si davantage de femmes de moins de trente ans sont volées de cette façon, elles le sont plus encore si elles sont étudiantes : 7,2 % ont été victimes de vols sans violence au cours des deux dernières années, contre 3,1 % des femmes de 18-60 ans.

### Déterminer des profils à risque

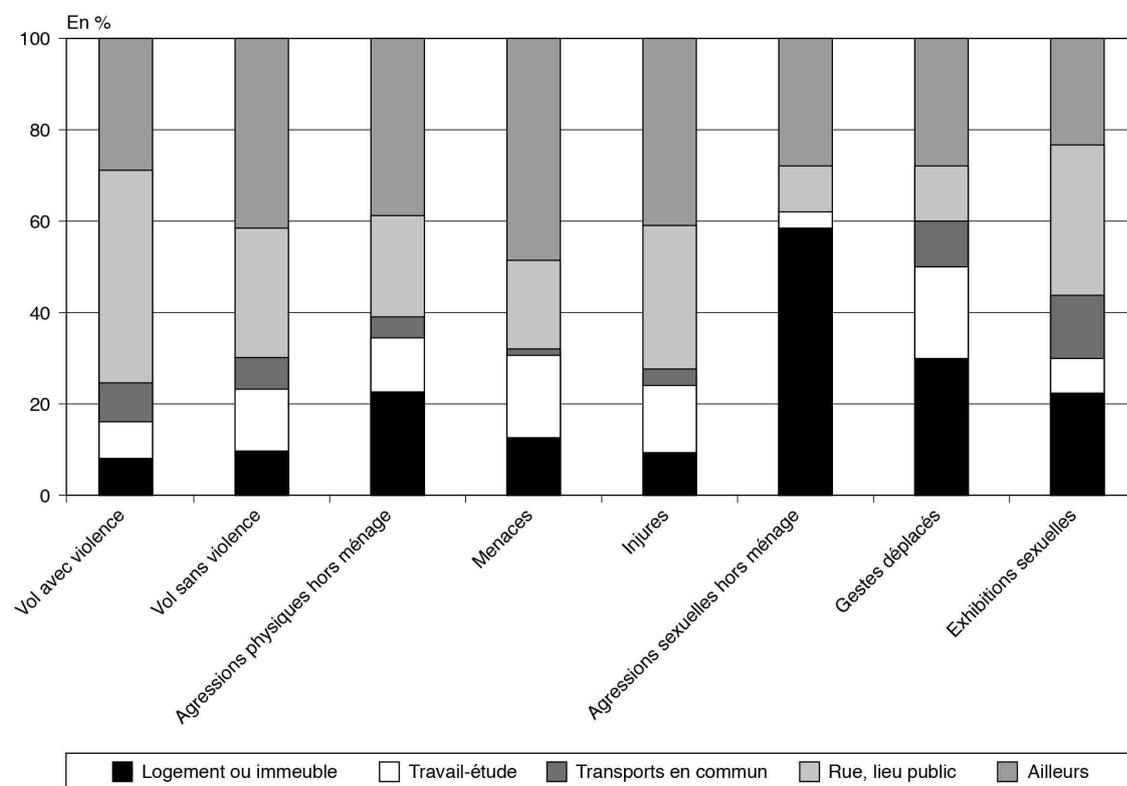
La connaissance de l'agresseur est un facteur de risque de pluri-victimation. De même, le cadre

de vie rural ou urbain joue-t-il sur la plus ou moins grande exposition au vol sur la personne. Il reste maintenant à examiner si la victimation des femmes peut s'expliquer par quelques caractéristiques individuelles – ce qui permettrait alors de définir des profils à risque.

### Les femmes diplômées sont plutôt victimes d'agressions de faible gravité

Les femmes d'un niveau socioculturel élevé sont plus souvent victimes d'agressions moins violentes et moins graves que les autres. En dehors des vols sans violence, elles déclarent plus souvent avoir été la cible d'injures – en particulier lorsque ce genre de préjudice ne se cumule pas avec d'autres types d'agression. Par exemple, les femmes ayant au moins un diplôme du 1<sup>er</sup> cycle universitaire s'avèrent presque deux fois plus souvent en butte aux injures que les femmes n'ayant aucun diplôme. Et cette disparité est confirmée, toutes choses égales par ailleurs, après avoir notamment contrôlé l'effet

Graphique VII  
Lieu des agressions selon les types de victimation



Lecture : pour 22,3 % des femmes agressées physiquement en dehors du ménage dans sa composition actuelle, l'agression a eu lieu dans le logement ou l'immeuble de résidence.

Champ : femmes de 18-60 ans.

Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee.

important de l'âge. Même remarque pour les gestes déplacés et les menaces : les femmes diplômées en sont plus fréquemment victimes. Les résultats de l'enquête histoire de vie confirment cette plus grande sensibilité des femmes diplômées à des attitudes intolérantes ou discriminatoires, notamment sur leur apparence physique et sur le simple fait d'être une femme (Algava, 2004). Mais pour l'interprétation de ces données statistiques se pose la question du degré de sensibilité des différentes populations de femmes : ces femmes cultivées sont-elles effectivement plus victimes de ce genre d'actes ou bien y sont-elles plus sensibles, moins habituées et du coup plus choquées voire traumatisées lorsque cela leur arrive ?

Ce genre de victimation est aussi très lié au fait d'avoir constaté par ailleurs certaines irrégularités dans le comportement d'autres habitants du quartier de résidence. Les femmes qui ont été témoins de trafic de drogue ou d'autres formes d'économie souterraine dans leur quartier, de consommation de drogues ou d'alcool, de la présence de groupes de délinquants, sont plus souvent en but à des injures ou à des gestes déplacés. Toutes choses égales par ailleurs, c'est aux deux extrêmes de la densité urbaine que les femmes se font le moins injurier : à Paris et en zone rurale isolée. C'est dans les villes centres des petites agglomérations de province qu'elles sont le plus exposées à ce genre de préjudice.

Dans le cas des injures et des menaces, une autre caractéristique individuelle joue fortement : la nationalité ou l'origine. Les femmes d'origine française se plaignent plus souvent d'injures que celles d'origine étrangère (17 % contre 13 %). De même, les femmes étrangères ou d'origine étrangère se disent moins souvent menacées (près de deux fois moins) que les Françaises de naissance. Les femmes d'origine étrangère sont, quant à elles, plus souvent l'objet de gestes déplacés.

### **Le chômage et la précarité de l'emploi exposent les femmes aux menaces et à la violence**

Les menaces à l'encontre des femmes sont en très grande majorité proférées en face à face (81 %). Les menaces téléphoniques sont des formes de menace deux fois plus fréquentes à l'intention des femmes que des hommes (dans 14 % des cas). Les menaces se proposent de « contraindre la personne à faire quelque chose » dans un cas sur deux lorsque la cible

est une femme – un peu plus souvent que s'il s'agit d'un homme. Les libellés de menace déclarés par les enquêtées montrent qu'il est assez souvent fait référence à des disputes avec le conjoint ou l'ex-conjoint, et que les menaces peuvent porter sur les enfants (exemples : « me prendre mon fils », « enlever les enfants »). Moins fréquentes qu'à l'encontre des hommes (56 %), les menaces de violence physique sont cependant assez fréquentes également à l'encontre des femmes (46 %). Et les menaces de mort sont loin d'être rares. Aussi, le fait que le profil des victimes de menaces soit proche de celui des victimes de violences physiques, n'est pas surprenant. Les femmes au chômage sont plus fréquemment victimes de menaces et de violences physiques. La précarité vis-à-vis de l'emploi conduit également à subir plus de violences au sein du ménage et plus d'agressions sexuelles en dehors du ménage. Pourtant, comme dans le cas des vols, l'habitation dans un quartier modeste ou une zone urbaine sensible n'a pas d'impact sur les menaces ou les violences physiques. Les femmes sont d'ailleurs un peu plus confrontées à des menaces dans les quartiers aisés. À l'inverse, elles sont moins souvent l'objet de violences physiques dans les quartiers les moins riches.

### **Les femmes seules ou élevant seules leurs enfants encourrent des risques d'agressions plus élevés que la moyenne**

De même que les femmes au chômage, les femmes « seules » (soit qu'elles élèvent seules leurs enfants en situation de monoparentalité, soit qu'elles vivent effectivement seules) représentent un profil de femmes à risque pour les agressions. Victimes plus fréquentes que les autres femmes de vols sur les personnes, elles sont, toutes choses égales par ailleurs, plus souvent la cible d'injures et de menaces, de gestes déplacés et d'exhibitions sexuelles. Mais elles le sont également de violences plus graves telles que les violences physiques, et les agressions sexuelles en dehors du ménage. En ce qui concerne les violences au sein du ménage, les personnes seules sans enfant sont évidemment très peu concernées, sauf si leur situation matrimoniale a changé depuis les faits, (cf. encadré 3), au contraire des femmes monoparentales qui en sont plus fréquemment victimes. Ces femmes élevant seules leurs enfants (8,6 % des femmes de 18 à 60 ans) s'avèrent en effet surreprésentées chez les femmes confrontées à des coups au sein de leur ménage (16 %), chez celles qui ont

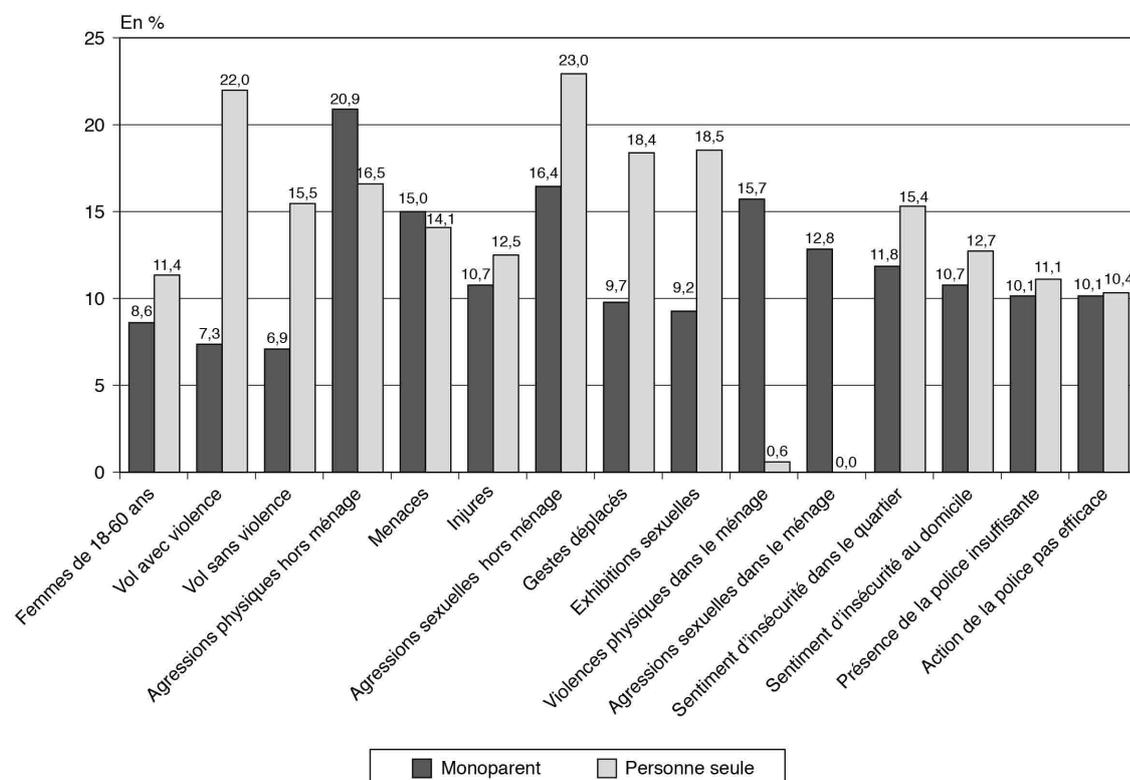
subi des gestes déplacés et chez celles qui sont victimes d'injures (11 %) (cf. graphique VIII). En fait, ces femmes seules sont beaucoup plus souvent victimes d'un agresseur connu (14,5 % contre 8,1 % en moyenne pour les femmes de 18-60 ans), ou du conjoint ou ex-conjoint que les autres (8,5 % contre 4,0 % en moyenne). La solitude comme la monoparentalité, situation familiale de la femme au moment de l'enquête, peuvent ainsi être liées à des situations de violence, soit que la séparation entre conjoints ait fini par entraîner des violences ou des menaces, soit que ces violences aient préexisté au sein du couple et aient été une des causes de la séparation.

### Plus d'agressions sexuelles ou intrafamiliales dans les milieux modestes

Les agressions sexuelles, en-dehors ou au sein du ménage, ainsi que les violences physiques au sein du ménage, touchent plus particulièrement des milieux modestes, même si elles se rencontrent dans tous les milieux sociaux.

Ainsi les femmes appartenant aux ménages des deux premiers quartiles de revenu par unité de consommation sont-elles plus souvent victimes de ces types d'agression, toutes choses égales par ailleurs. La situation de chômage augmente pour les femmes le risque de se faire agresser sexuellement. Enfin, un faible niveau de diplôme s'avère aussi facteur de risque, en particulier pour les violences physiques subies dans le ménage. Violences physiques et sexuelles touchent donc davantage les femmes de milieux modestes, au chômage ou peu diplômées, notamment au sein du couple. L'enquête CVS n'aborde pas les violences psychologiques, plus difficiles à cerner et à objectiver. Ainsi, dans des milieux aisés et plus diplômés, peuvent s'exercer d'autres formes de violence, de nature davantage psychologique. Une étude de l'OMS, à partir de 48 enquêtes réalisées dans le monde, montre qu'à côté de facteurs individuels liés aux antécédents familiaux de violence, de la consommation d'alcool, ou de facteurs communautaires, sociétaux ou culturels, la pauvreté est un facteur important de risques de violence de la part des proches (Garcia-Moreno, 2002).

Graphique VIII  
Part des femmes seules ou monoparentales dans chaque type de victimation



Lecture : les femmes monoparentales au moment de l'enquête représentent 8,6 % des femmes de 18 à 60 ans, 15 % des femmes menacées, 10,7 % des femmes qui se sentent en insécurité au domicile.

Champ : femmes de 18-60 ans.

Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee.

En ce qui concerne les agressions sexuelles en dehors du ménage, la présence de prostituées dans le quartier (d'après le signalement fait par la personne interrogée) est corrélée à un plus grand risque d'agression. De même, l'existence dans ce voisinage de consommateurs ou de trafics de drogue est corrélée positivement avec le risque de violences physiques ou sexuelles au sein du ménage.

Toutes choses égales par ailleurs, les violences physiques et sexuelles intrafamiliales sont plus fréquentes en banlieue parisienne, mais pas nécessairement dans les quartiers les plus modestes. Pas significativement plus élevées dans les zones urbaines sensibles, elles sont même relativement plus faibles dans les quartiers ou communes dont la médiane des revenus fiscaux des habitants est la plus faible. Enfin, ce type de violence s'avère plus fréquent dans les communes rurales isolées et le fait de vivre dans une maison isolée en augmente le risque.

### **Le sentiment d'insécurité est fortement ressenti dans les quartiers modestes**

Le sentiment d'insécurité n'est pas toujours lié au fait d'avoir été récemment victime : certaines victimes d'agressions ne connaissent pas pour autant ce sentiment qui, inversement, peut être éprouvé par des personnes non victimes (Le Jeannic, 2006). Cependant, dans le cas des agressions à l'encontre des femmes, le fait d'avoir été la victime d'une agression et celui d'éprouver ce sentiment sont liés à des caractéristiques sociodémographiques similaires. Ainsi, les jeunes femmes, plus souvent victimes, sont aussi plus nombreuses à se sentir en insécurité dans leur quartier de résidence : 17 % des femmes de moins de 30 ans ont ressenti ce sentiment souvent ou de temps en temps contre 13,8 % de l'ensemble des femmes de 18 à 60 ans. Et cette surreprésentation des femmes de moins de 30 ans se vérifie également toutes choses égales par ailleurs. De même, les catégories de femmes éprouvant ce sentiment (dans le quartier comme à domicile) avec une intensité toute particulière sont les femmes seules ou élevant seules leurs enfants, les femmes peu diplômées ainsi que les femmes étrangères ou d'origine étrangère.

À l'inverse, le sentiment d'insécurité dans le quartier est plus fréquemment éprouvé dans les quartiers modestes (toutes choses égales par ailleurs) où le risque objectif d'agression n'est pas plus grand qu'ailleurs. 22,6 % des femmes

résidant dans les quartiers ou communes à faibles revenus (1<sup>er</sup> quartile de la médiane de revenu) connaissent un sentiment d'insécurité, environ 22 % dans les quartiers proches des zones urbaines sensibles et 33 % dans les ZUS elles-mêmes. Mais l'insécurité ressentie dans ces quartiers modestes est davantage liée aux dégradations de l'espace public, à certains comportements incivils et à la présence de trafics qu'à un plus grand risque d'agression (Le Jeannic, 2007). Et si l'agglomération parisienne n'est pas, toutes choses égales par ailleurs, particulièrement touchée, les villes des grandes agglomérations de province le sont : 26,4 % des femmes s'y sentent en insécurité dans leur quartier de résidence.

Certaines de ces caractéristiques sont également liées au sentiment d'insécurité à domicile : femmes jeunes, vivant seules ou élevant seules leurs enfants, peu diplômées ou étrangères. Les femmes au chômage, notamment, ont plus souvent peur chez elles. Il est vrai qu'elles sont plus souvent victimes de leurs proches que les autres. Le fait d'habiter dans une maison indépendante s'avère aussi un facteur prédisposant à cette peur domestique.

### **Les femmes jeunes plus souvent satisfaites de la présence et de l'action de la police**

Il est également demandé aux personnes enquêtées leur opinion sur la présence et l'activité de la police dans leur quartier. Les femmes les plus mécontentes de la police et de son action ne sont pas les plus exposées à la violence sur les personnes : alors que les jeunes n'ont pas d'avis particulièrement négatifs, ce sont les plus âgées qui se plaignent le plus. Si 33 % des femmes pensent que la présence de la police ou de la gendarmerie dans le quartier ou dans le village est insuffisante ou inexistante alors qu'elle serait nécessaire, elles sont 36 % à le penser entre 50 et 60 ans contre 30 % avant 30 ans. Toutes choses égales par ailleurs, les femmes plus âgées pensent plus souvent que les autres que de plus la police n'est pas efficace.

Concernant l'action de la police ou de la gendarmerie dans le quartier, 29,3 % des femmes en moyenne pensent qu'elle est peu ou pas efficace. Sur cette question également, des catégories qui sont particulièrement prises pour cible par la violence (femmes seules ou monoparentes, chômeuses), ne s'avèrent pas particulièrement mécontentes des forces de l'ordre. Les femmes appartenant à des ménages à faibles

niveaux de revenus ou celles ayant peu de diplômes font part d'opinions assez négatives, à la fois sur le manque de présence policière et sur son efficacité à réduire la délinquance dans leur quartier. Ce sont les françaises d'origine qui se plaignent le plus. Les habitantes des quartiers pauvres, notamment des zones urbaines sensibles, indiquent aussi leur insatisfaction, de même que celles qui ont constaté diverses gênes ou indices d'irrégularités dans le quartier (présence de déchets liés à la consommation de drogue ou d'alcool, trafics divers, présence de groupe de délinquants ou de personnes sans domicile fixe). Dans les petites villes de province, dans le périurbain ou dans le rural isolé, les femmes se plaignent peu d'une insuffisante présence de la police et la trouvent plutôt efficace. En revanche, les femmes résidant en banlieue parisienne et dans les grandes villes de province sont relativement nombreuses à trouver la présence policière insuffisante et à être sévères sur son efficacité. Le fait de vivre en maison individuelle plutôt qu'en appartement accentue le caractère négatif de ces opinions.

### Neuf groupes de femmes à risque

L'analyse statistique descriptive des principales caractéristiques des femmes agressées (caractéristiques individuelles, circonstances du passage à l'acte, auteur et suites de l'infraction, dommages et plainte) a permis de mettre en lumière quelques éléments saillants :

- les jeunes femmes sont surtout exposées aux injures, aux vols sans violence et aux agressions sexuelles légères ;
- les femmes sont plus exposées que les hommes aux agressions sexuelles et aux violences au sein du ménage ;
- les femmes se sentent davantage en insécurité que les hommes, dans leur quartier comme à leur domicile ;
- certaines femmes sont des poly-victimes: agression et injures ; agressions sexuelles et, à l'intérieur du ménage, violences sexuelles et coups répétés ;
- une crainte fréquente de porter plainte (hors vols) contre un agresseur souvent connu et qui agit sur le lieu de vie de la victime ;
- une vulnérabilité liée à l'habitat parisien pour les vols ;
- une vulnérabilité liée à l'isolement (pauvreté et monoparentalité) pour les violences.

L'analyse des données permet d'affiner cette analyse descriptive, en déterminant notamment quelques profils de femmes agressées liés aux caractéristiques individuelles, aux circonstances

et à la nature de l'agression. Cette analyse typologique consiste dans un premier temps à regrouper les femmes victimes appréhendées par l'enquête CVS en groupes les plus homogènes possibles et les plus distincts les uns des autres. Dans un second temps, l'examen des groupes ainsi obtenus permet de les qualifier.

Convergeant avec l'analyse statistique descriptive de la première partie, cette analyse des données la complète par une présentation synthétique de la population des femmes agressées. Elle permet de répartir les victimes en neuf groupes nettement individualisés (cf. graphique IX).

Un ensemble de quatre groupes de victimes d'agressions légères, quasiment monofractionnelles (injures, menaces ou vols), regroupent à elles-seules les deux tiers des femmes agressées :

- Groupe (1) : les injures – femmes relativement aisées résidant dans un quartier plutôt « calme » (35 % des effectifs).
- Groupe (2) : les menaces – femmes plutôt jeunes, résidant plus souvent en milieu rural (16 %).
- Groupe (3) et (4) : les vols sans violence (9 %) et avec violence (2 %) – femmes de niveau scolaire élevé vivant dans un quartier aisé pour les premières ; des femmes résidant plus souvent en banlieue ou en ZUS pour les secondes.

Deux groupes de femmes battues regroupent 1/6<sup>e</sup> de l'effectif des femmes agressées.

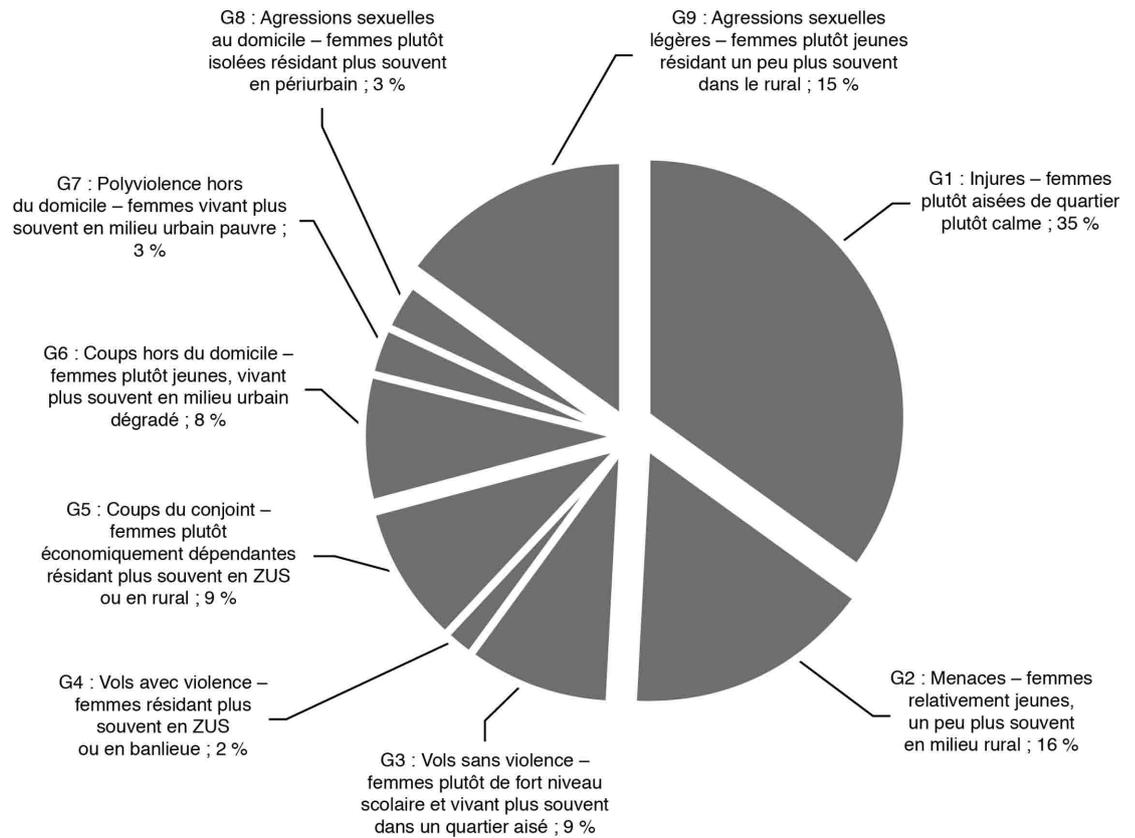
- Groupe (5) : les coups du conjoint – femmes plus souvent dépendantes économiquement (inactives ou chômeuses) et résidant plus souvent en ZUS ou en zone rurale (9 %).
- Groupe (6) : les coups hors du domicile – femmes plutôt jeunes, vivant plus souvent en milieu urbain dégradé (8 %).

Enfin, trois groupes de femmes agressées sexuellement regroupent le dernier 1/6<sup>e</sup> de l'effectif :

- Groupe (7) : les poly-violences hors du domicile – femmes vivant plus souvent en milieu urbain pauvre (3 %).
- Groupe (8) : les agressions sexuelles au domicile – femmes plutôt isolées et résidant plus souvent en périurbain (3 %).
- Groupe (9) : les agressions sexuelles légères – femmes plutôt jeunes, résidant un peu plus souvent dans le rural (15 %).

La description détaillée de chacun de ces groupes au moyen de leurs caractéristiques significatives est donnée en annexe.

Graphique IX  
Neuf profils de femmes à risque



Lecture : le groupe 2 de femmes victimes représente 16 % de l'ensemble des femmes victimes.  
Champ : femmes de 18-60 ans victimes d'au moins un vol ou une agression.  
Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee.

\* \*  
\*

L'enquête *Cadre de vie et sécurité*, permet de mettre en évidence quelques profils-types des femmes victimes d'agressions. Si les femmes jeunes sont dans l'ensemble plus visées, les femmes de niveau social plus élevé ont à affronter des faits de moindre gravité et moins violents. En revanche les femmes de milieux plus modestes sont davantage exposées à la

violence, et en cumulent parfois différentes formes. Notamment, les femmes en situation de monoparentalité sont des cibles privilégiées. Une part importante de ces violences sont le fait d'un conjoint ou ex-conjoint : cette proximité est alors synonyme de répétitions des violences. Un prolongement possible de cette étude serait de mieux distinguer des autres formes de violence celle qui résulte de relations conflictuelles à l'intérieur du couple. □

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Algava E. et Beque M. (2004)**, « Le vécu des attitudes intolérantes ou discriminatoires : des moqueries aux comportements racistes », DREES, *Études et résultats*, n° 290.
- Bajos N., Bozon M. et l'équipe CSF (2008)**, « Les violences sexuelles en France : quand la parole se libère », *Population et sociétés*, n° 445.
- Beaudouin G., Clément M., Lindsay J. et Ouellet, F. (1996)**, « La violence psychologique entre conjoints », Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (*CRI-VIFF*).
- Belmenouar O., Boraud C., Chariot P., Lorin A-S., Scius M. et Tedlaouti M. (2010)**, « Violences sexuelles : examen médical des victimes ayant déposé plainte en 2009 en Seine-Saint-Denis (France) », *BEH* 40-41.
- Brown E., Jaspard M. et l'équipe Enveff (2008)**, « Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff) : un protocole de collecte et une analyse adaptés à un sujet sensible, Collecte des données et connaissance des populations », in *Actes du XII<sup>e</sup> Colloque national de démographie*, Paris, CUDEP, pp. 157-166.
- Cavalin C. (2010)**, « Panorama des violences subies et des personnes qui s'en déclarent victimes », in *Violences et santé en France, état des lieux*, La documentation française.
- Cavalin C. (2010)**, « Les violences sexuelles subies par les femmes : au-delà des écarts de mesure, des résultats convergents », in *Violences et santé en France, état des lieux*, La documentation française.
- Clarke R. et Cornish D. (1986)**, « The Reasoning Criminal: Rational Choice Perspective on Offending », *Springer-Verlag*.
- Cohen L. et Felson M. (1979)**, « Social Change ans Crime Rate Trends: a Routine Activities Approach », *American Sociology Review*, n°44.
- Dang-Vu H. et Le Jeannic T. (2009)**, « Violences intraconjugales, violences faites aux femmes : quelques éléments d'analyse », *Réalités familiales*, pp. 6-12.
- Garcia-Moreno C. et Heise L. (2002)**, « La violence exercée par des partenaires intimes », pp. 98-135, in *Rapport mondial sur la violence et la santé*, OMS Genève.
- Jaspard M. (2005)**, *Les violences contre les femmes*, Paris, Ed. La Découverte, Coll. Repères.
- Laborde F. (2010)**, « Rapport d'information fait au nom de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, renforçant la protection des victimes et la prévention et la répression des violences faites aux femmes et sur la proposition de loi relative aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants », Assemblée nationale.
- Le Jeannic T. et Tournyol du Clos L. (2008)**, « Violences faites aux femmes », *Insee Première*, n° 1180.
- Le Jeannic T. (2007)**, « On pardonne tout à son quartier sauf ... l'insécurité, les dégradations, le bruit », *Insee Première*, n° 1133.
- Le Jeannic T. (2006)**, « Insécurité : perceptions et réalités », *Données sociales - La société française*, pp. 637-647.
- Miceli L., Névanen S. et Robert Ph., Zauberman R. (2009)**, « De l'instantané au long métrage - L'enquête Cadre de Vie et Sécurité dans la série des données sur la victimation », *Économie et Statistique*, n° 426, pp.3-28.
- Observatoire national de la délinquance (2011)**, « La criminalité en France : rapport de l'Observatoire national de la délinquance 2011 », CNRS.
- Raffin V. (2012)**, « L'homicide conjugal : état des connaissances et projet de recherche en région PACA », *Études et travaux de l'ORDCS*, n° 3.
- Sinha M. (2012)**, « La violence familiale au Canada : un profil statistique 2010 », *Statistique Canada*, n° 82-002-X.
-

## TYPLOGIE DÉTAILLÉE DES FEMMES VICTIMES D'AGRESSIONS

### Les méthodes de classification

La méthode statistique employée pour créer une typologie des femmes est l'analyse de données en composantes multiples (ACM) avec classification ascendante hiérarchique (CAH). Notre base de données comporte 4 333 femmes qui ont déclaré avoir été agressées ou volées (enquêtes CVS, 2007-2008-2009) et 147 variables les caractérisant (20 sur le type d'infractions subies, 36 sur le mode opératoire, 10 sur l'auteur, 22 sur les caractéristiques de la victime, 19 sur les dommages subies, 40 sur le quartier de résidence). Seules les variables concernant les infractions subies (type, mode opératoire et auteur) ont été déclarées actives. Les autres ont été considérées comme illustratives. Enfin, une fois la classification établie, l'interprétation des catégories s'est portée sur les variables jugées significatives (dont le V-Test est supérieur à 2 en valeur absolue). Les traitements ont été réalisés avec le logiciel SPAD V7.

### Quatre groupes de victimes d'agressions « légères » quasiment mono-infractionnelles

Chacun des groupes mis en évidence au moyen de cette méthode sont décrits par leurs caractéristiques identifiées comme significatives, c'est-à-dire à la fois distinctes de la moyenne de l'échantillon (souvent surreprésentées) et permettant de distinguer les groupes entre eux. Pour chaque caractéristique, les pourcentages indiqués entre parenthèses sont la proportion de femmes concernées dans le groupe et la proportion moyenne dans l'échantillon.

### Groupe (1) : les injures – des femmes relativement aisées de quartiers plutôt « calmes » (35 % de l'effectif)

Ce groupe, le plus important par ses effectifs, comprend des femmes qui ont subi exclusivement des injures (95 %/33 %) (cf. graphique A)<sup>1</sup>. À la différence des autres groupes, il ne présente pas d'autres modalités réellement caractéristiques, même si certaines y sont légèrement surreprésentées.

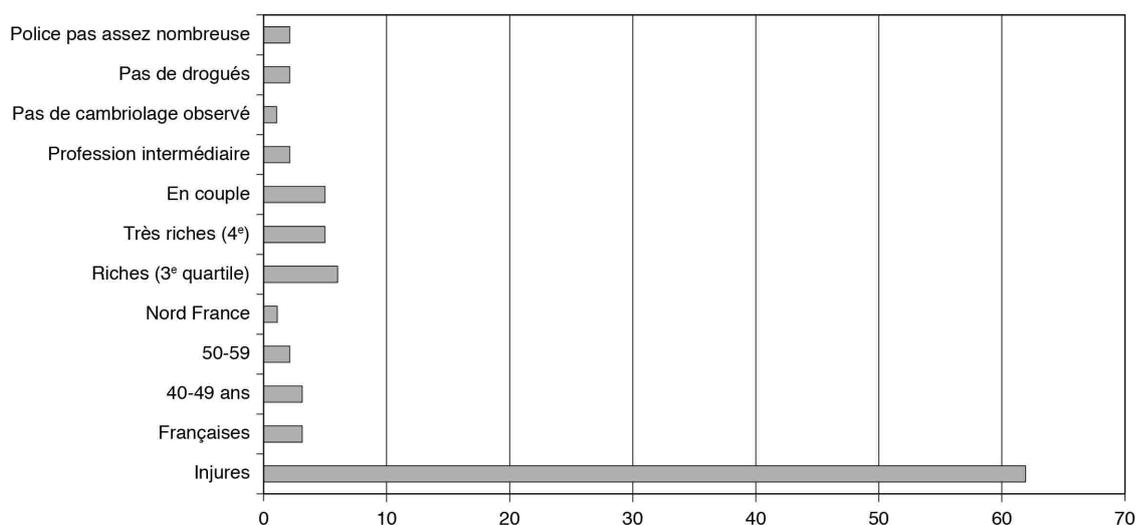
Ces femmes sont plus souvent de milieu aisé (3<sup>ème</sup> quartile : 28 %/22 %) ou très aisé (4<sup>ème</sup> quartile : 29 %/24 %), vivent plus fréquemment en couple (67 %/62 %), ont souvent plus de 40 ans (40-49 ans : 25 %/22 % ; 50-59 ans : 17 %/15 %) et sont très souvent de nationalité française (91 %/88 %).

Leur quartier leur semble calme : elles y ont rarement entendu parler de cambriolages (93 %/92 %), et y ont constaté un peu moins souvent des signes de trafic ou de consommation de drogue (72 %/70 %). Cependant, elles sont un peu plus nombreuses que la moyenne à penser que la police n'est pas assez présente (46 %/44 %).

1. Lecture : la modalité active « femme ayant subi exclusivement des injures » est significative pour la famille (1) dite des femmes uniquement injuriées plutôt aisées. 95 % des femmes de ce groupe répondent à cette modalité, contre 33 % seulement dans l'échantillon total.

Graphique A

### Groupe (1) : Les injures – des femmes relativement aisées de quartiers plutôt « calmes »



Lecture : en écart par rapport à la moyenne de l'échantillon. La proportion de femmes victimes d'injures est supérieure de 62 points à la proportion moyenne de l'ensemble des femmes victimes.

Champ : femmes de 18-60 ans victimes d'agressions ou de vols au cours des deux dernières années appartenant au groupe 1

Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee.

**Groupe (2) : les menaces – des femmes relativement jeunes, résidant un peu plus souvent en milieu rural (16 %)**

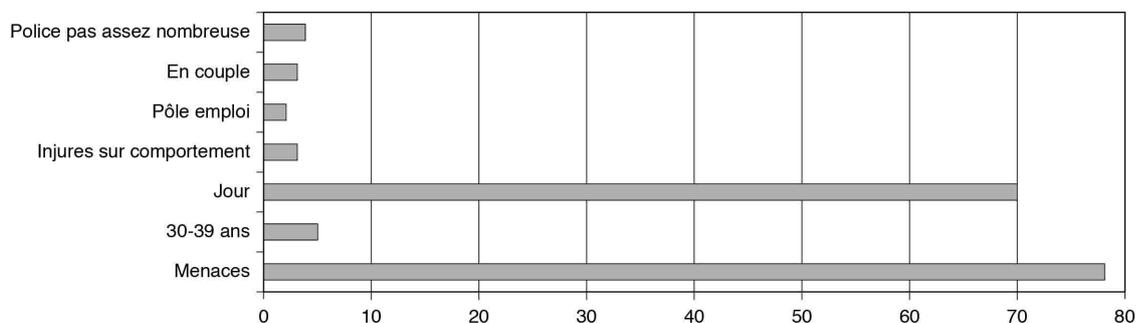
Les femmes de ce groupe ont toutes subi des menaces (100 %/22 %), très fréquemment en journée (89 %/19 %), parfois accompagnées d'injures à propos de leur comportement (14 %/11 %).

Elles ont plus souvent entre 30 et 40 ans (34 %/29 %) et sont nombreuses à vivre en couple (42 %/39 %). Elles résident un peu plus souvent dans les petits pôles d'emploi de l'espace à dominante rurale (6 %/4 %) (cf. graphique B).

Près de la moitié d'entre elles estiment que la police n'est pas assez nombreuse (48 %/44 %).

Graphique B

**Groupe (2) : les menaces – femmes plutôt jeunes, parfois en milieu rural**



Lecture : écart par rapport à la moyenne de l'échantillon. La proportion de femmes victimes de menaces est supérieure de 78 points à la proportion moyenne de l'ensemble des femmes victimes.

Champ : femmes de 18-60 ans victimes d'agressions ou de vols au cours des deux dernières années appartenant au groupe 2

Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee

**Groupe (3) : les vols sans violence – des femmes plutôt de niveau scolaire élevé et vivant plus souvent dans un quartier aisé (9 %)**

Les femmes de ce groupe ont été victimes de vols sans violence (100 %/10 %), dans une rue ou un parc (95 %/10 %), par un auteur inconnu (92 %/9 %). Elles disent ne pas avoir été victimes d'une autre agression au cours des 24 derniers mois (100 %/10 %).

différentes générations (étudiantes : 10 %/7 % ; cadres : 13 %/9 % ; retraitées : 10 %/6 %), aisées (4<sup>ème</sup> quartile : 33 %/24 %) et résident souvent dans un quartier aisé, relativement souvent à Paris (8 %/3 %) (cf. graphique C).

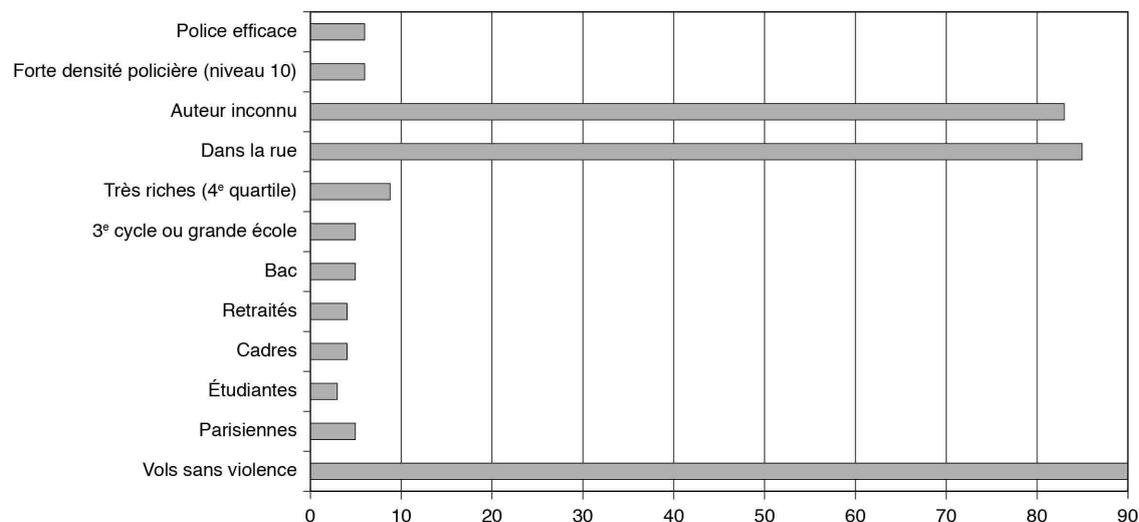
Ces femmes résident plus souvent dans des zones où la présence policière est dense (10<sup>ème</sup> décile : 12 %/6 %<sup>2</sup>). Elles jugent l'action de la police ou de la gendarmerie plutôt efficace (64 %/58 %).

Elles ont souvent un niveau de formation élevé (niveau Bac : 24 % / 19 % ; grande école ou 3<sup>ème</sup> cycle : 23 %/18 %), de

2. À Paris, notamment, le nombre de policiers par habitant est le plus élevé de France.

Graphique C

**Groupe (3) : les vols sans violence – femmes de niveau élevé et vivant plus souvent dans un quartier aisé**



Lecture : écart par rapport à la moyenne de l'échantillon. La proportion de femmes victimes de vols sans violence est supérieure de 90 points à la proportion moyenne de l'ensemble des femmes victimes.

Champ : femmes de 18-60 ans victimes d'agressions ou de vols au cours des deux dernières années appartenant au groupe 3

Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee.

**Groupe (4) : les vols avec violence – femmes résidant dans des banlieues ou dans des ZUS (2 %)**

C'est le groupe d'effectif le plus réduit : 2 % des femmes agressées. Les femmes y ont été victimes d'un vol avec violence (100 %/2 %), une seule fois au cours des 24 derniers mois (96 %/2 %), la plupart du temps en journée (81 %/2 %). Par ailleurs la moitié ont été antérieurement témoin d'agressions (50 %/38 %).

Comme pour le groupe des femmes volées sans violence (groupe (3)), c'est un profil caractéristique de la région parisienne, mais il s'agit ici plutôt de banlieue (35 %/14 %) et plus particulièrement de ZUS (35 %/20 %). Peu d'autres caractéristiques socioéconomiques individualisent ce groupe, en dehors du fait qu'il s'agit rarement de femmes au foyer (3 %/11 %) et que la personne de référence de leur ménage est moins souvent de nationalité française (79 %/89 %).

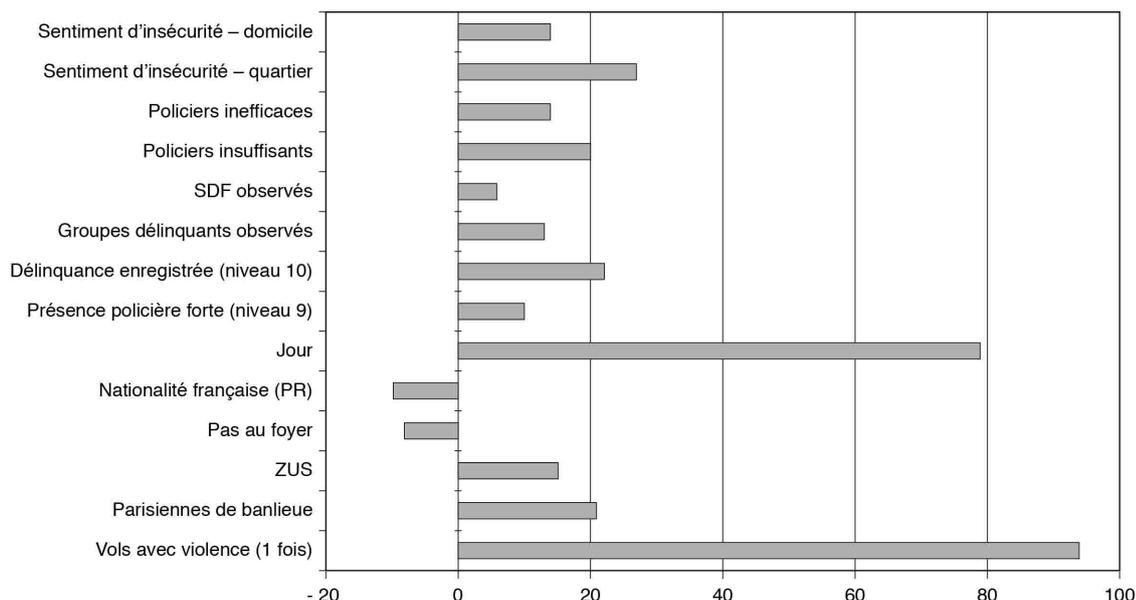
Dans leur commune, la délinquance enregistrée (de toutes sortes) est très élevée (10<sup>ème</sup> décile : 36 %/14 %)

et ces femmes constatent plus souvent autour de chez elles la présence de groupes de délinquants (31 %/18 %) et de personnes sans domicile fixe (13 %/7 %). La présence policière dans la zone de résidence est plus souvent forte (9<sup>ème</sup> décile : 15 %/5 %) mais très souvent jugée insuffisante (64 %/44 %) et inefficace (55 %/41 %). Ces femmes ressentent fréquemment un sentiment d'insécurité à leur domicile (32 %/18 %) et plus encore dans leur quartier (52 %/25 %).

**Deux groupes de femmes battues (1/6 de l'effectif des femmes agressées)**

Dans les deux groupes de femmes battues, l'analyse des données met en évidence une fréquente répétition des actes et une forte détermination sociale : les victimes ont souvent connu ce type de violences étant mineures et sont aujourd'hui dans des situations de dépendance et de pauvreté importantes. Ces deux groupes regroupent près de 18 % de l'ensemble des femmes agressées de l'enquête.

Graphique D  
**Groupe (4) : les vols avec violence – femmes résidant plus souvent en ZUS ou en banlieue**



Lecture : écart par rapport à la moyenne de l'échantillon. la proportion de femmes victimes de vols avec violence est supérieure de 94 points à la proportion moyenne de l'ensemble des femmes victimes.  
Champ : femmes de 18-60 ans victimes d'agressions ou de vols au cours des deux dernières années appartenant au groupe 4  
Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee.

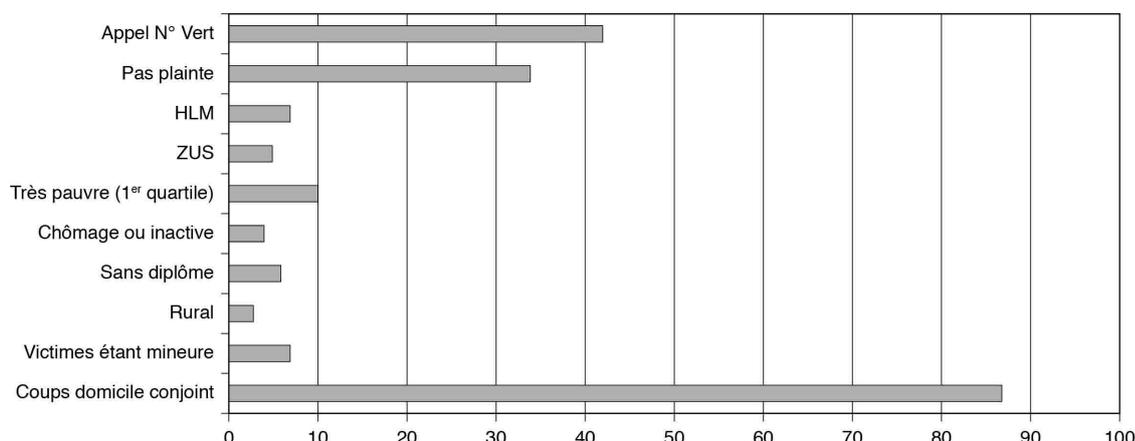
**Groupe (5): Les coups du conjoint – femmes plutôt dépendantes économiquement, résidant plus souvent en ZUS ou en zone rurale (9 %)**

Les femmes de ce groupe sont battues par leur conjoint (100 %/13 %) mais ne portent pas plainte deux fois sur cinq (39 %/5 %) sinon en faisant appel à un numéro vert ou une à une association (47 %/5 %).

Elles vivent plus souvent en HLM(24 %/17 %), en milieu rural (11 %/8 %) ou en ZUS (25 %/20 %). Fréquemment sans diplôme (22 %/16 %), elles sont plus souvent de milieu modeste (1<sup>er</sup> quartile : 40 %/30 %) ou dans une situation de dépendance économique vis-à-vis du conjoint car au chômage ou inactive (15 %/11 %). De plus, elles ont déjà été deux fois plus souvent victimes de coups étant enfant (13 %/6 %).

## Graphique E

### Groupe (5) : les coups au domicile – femmes assez économiquement dépendantes et résidant plus souvent en ZUS ou en rural



Lecture : écart par rapport à la moyenne de l'échantillon. La proportion de femmes victimes de coups au domicile par le conjoint est supérieure de 87 points à la proportion moyenne de l'ensemble des femmes victimes.

Champ : femmes de 18-60 ans victimes d'agressions ou de vols au cours des deux dernières années appartenant au groupe 5

Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee.

### Groupe (6) : les coups hors du domicile – des femmes plutôt jeunes, vivant plus souvent en milieu urbain dégradé (8 %)

Le profil de ce groupe ressemble à celui du précédent. Quelques différences notables cependant : les coups sont portés hors du domicile par un ex-conjoint (ces femmes vivent souvent seules), l'âge est une modalité significative et l'environnement du quartier de résidence est jugé plus dégradé. De plus ces femmes nourrissent souvent un sentiment d'insécurité.

Les femmes de ce groupe ont principalement reçu des coups toutes à l'extérieur de leur domicile (100 %/10 %) et quelques-unes de surcroît chez elles (17 %/13 %). Mais elles ont encore été, parfois, l'objet de menaces à l'extérieur de leur domicile (38 %/22 %). Ces violences sont souvent le fait d'un ex-conjoint (au domicile : 26 %/3 % ; autres lieux extérieurs que travail ou transport en commun : 39 %/4 %). Par ailleurs elles ont été une fois sur deux témoins d'agression (50 %/38 %). Elles ressentent plus souvent ces coups comme une blessure physique (8 %/5 %) ou psychologique (11 %/6 %) – en particulier ceux reçus à l'extérieur du domicile – mais elles ne portent généralement pas plainte.

Ces femmes ont souvent moins de 40 ans (15-29 : 32 %/27 % ; 30-39 ans : 32 %/29 %) et elles appartiennent surtout à un milieu modeste : elles sont souvent peu diplômées (CAP : 30 %/23 %), employées (46 %/39 %) ou au chômage (18 %/11 %). Elles vivent très souvent seules (famille monoparentale : 45 %/22 %), en ZUS (31 %/20 %) ou en HLM (27 %/17 %), au centre de grandes villes (> 100 000 habitants : 24 %/18 %) et sont fréquemment très pauvres (1<sup>er</sup> quartile : 47 %/30 %). De plus, elles ont parfois été victimes de coups au cours de leur enfance (10 %/6 %).

Leur environnement leur semble dégradé puisqu'elles y observent plus souvent de la consommation de drogue (38 %/30 %), de l'alcoolisme (54 %/46 %), des groupes de délinquants (22 %/18 %), de l'économie souterraine (11 %/8 %). Elles s'y sentent plus souvent en insécurité, à leur domicile (26 %/18 %) comme à l'extérieur (35 %/25 %).

### Trois groupes de femmes agressées sexuellement à l'extérieur (1/5)

#### Groupe (7) : les poly-violences hors du domicile – femmes vivant plus souvent en milieu urbain pauvre (3 %)

Les femmes de ce groupe ont toutes été violées hors de chez elles (100 %/3,9 %), et très souvent hors du quartier d'habitation (76 %/3 %). Elles ont parfois été frappées (19 %/10 %) ou exposées à d'autres agressions sexuelles hors de chez elles (exhibitions : 22 %/10 % ; caresses : 55 %/18 %). Les coups ont parfois été portés par un ex-conjoint (11 %/10 %) et les autres atteintes sexuelles répétées par un même auteur, qui leur est parfois connu (pour les caresses : 40 %/10 %). Ces agressions ont très souvent entraîné d'importants dommages psychologiques (viol : 63 %/3 % ; agressions physiques : 13 %/5 %).

Comme dans le cas du groupe 6, les caractéristiques socioéconomiques de ces femmes soulignent leur vulnérabilité : elles vivent souvent en situation de monoparentalité (41 %/22 %). Les victimes habitent plus souvent dans les villes centres de grandes agglomérations (>100 000 habitants : 27 %/18 %), en HLM (25 %/17 %), et une fois sur deux dans un quartier pauvre (1<sup>er</sup> quartile : 50 %/30 %) où elles se sentent souvent en insécurité (35 %/25 %). Elles sont elles-mêmes souvent pauvres (1<sup>er</sup> quartile : 50 %/30 %), au chômage ou femme au foyer (21 %/11 %).

**Groupe (8) : les agressions sexuelles au domicile – femmes plutôt isolées résidant plus souvent en périurbain (3 %)**

Les femmes de ce groupe déclarent, comme celles du groupe précédent, avoir subi plusieurs types d'agressions de différentes natures, : agressions physiques (sans blessures : 56 %/13 %) et sexuelles (100 %/3 %) à leur domicile ; coups (18 %/10 %), viols (20 %/4 %) et gestes déplacés (31 %/18 %) à l'extérieur de chez elles (hors du quartier pour le viol). Ces actes sont fréquemment répétés. À l'extérieur du domicile, un ex-conjoint est souvent responsable des coups (13 %/3 %). Les conséquences psychologiques des agressions physiques et sexuelles au domicile sont jugées plutôt légères (56 %/6 % ; 78 %/2 %) et ces infractions n'ont pas fait l'objet de plainte (32 %/5 %). En revanche, hors du domicile, les conséquences sont plus durement ressenties (coups : 11 %/4 % ; viol : 18 %/3 %) mais la

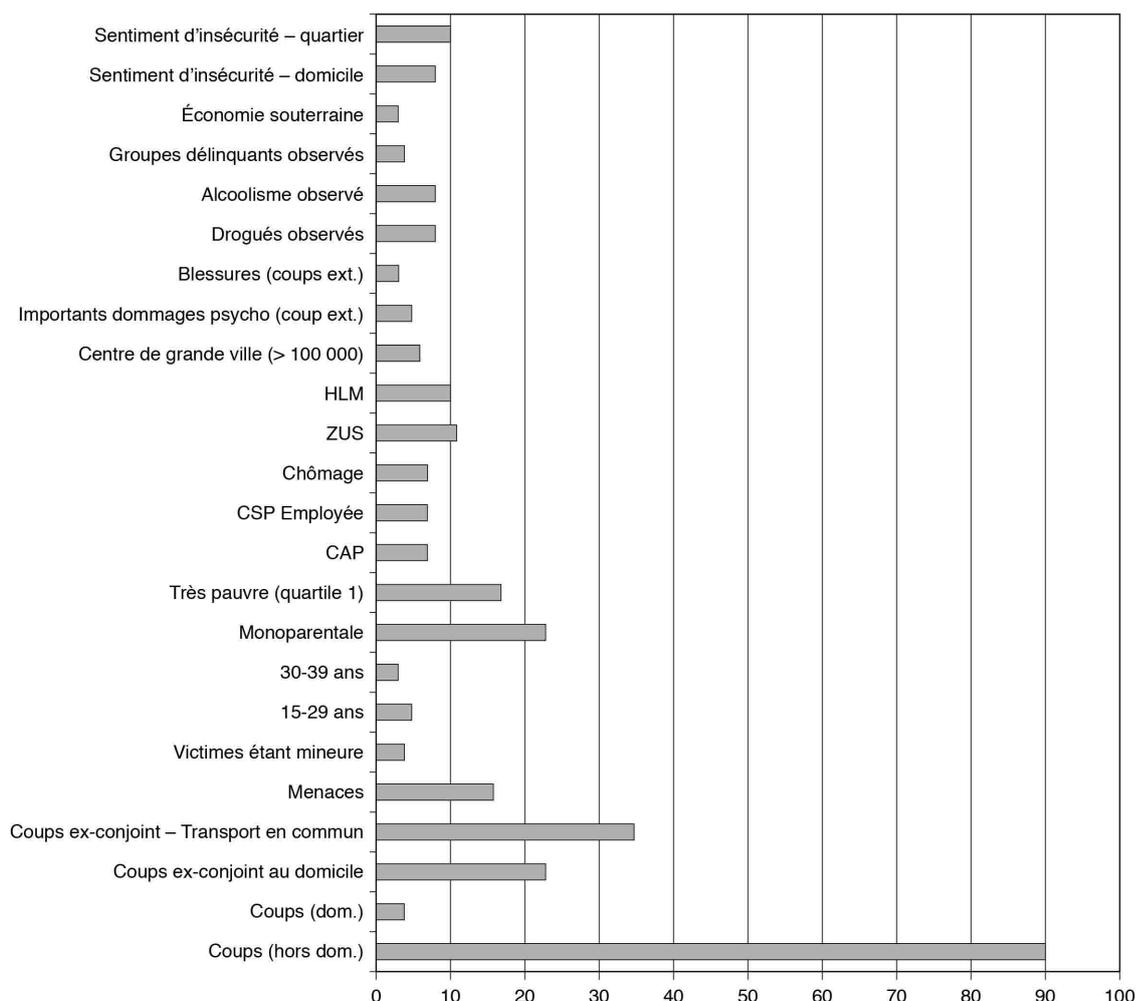
victime, quand il s'agit d'un viol, ne s'en confie souvent ... qu'à un(e) ami(e) (15 %/3 %).

Peu de caractéristiques socioéconomiques, sinon pour souligner l'isolement géographique, économique et social de ces femmes : nombreuses à vivre dans le Bassin parisien, hors Île-de-France (24 %/11 %) ou dans la « 3<sup>e</sup> couronne »<sup>3</sup>, elles sont très souvent pauvres (1<sup>er</sup> quartile : 44 %/30 %), femmes au foyer (20 %/11 %) et la nationalité de la personne de référence du ménage auquel elles appartiennent est moins souvent française qu'en moyenne (81 %/88 %). Certaines ont déjà été victimes de violences physiques étant mineures (13 %/6 %) et elles ressentent assez fréquemment un fort sentiment d'insécurité au domicile (26 %/18 %).

3. L'Île de France comprend Paris et les départements des petite (92, 93, 94) et grande (77, 78, 91, 95) couronnes. Par extension, la « 3<sup>e</sup> couronne » comprend les plus de 500 communes de « l'aire urbaine » de Paris, au sens de l'Insee, situées dans les 15 départements avoisinants.

Graphique F

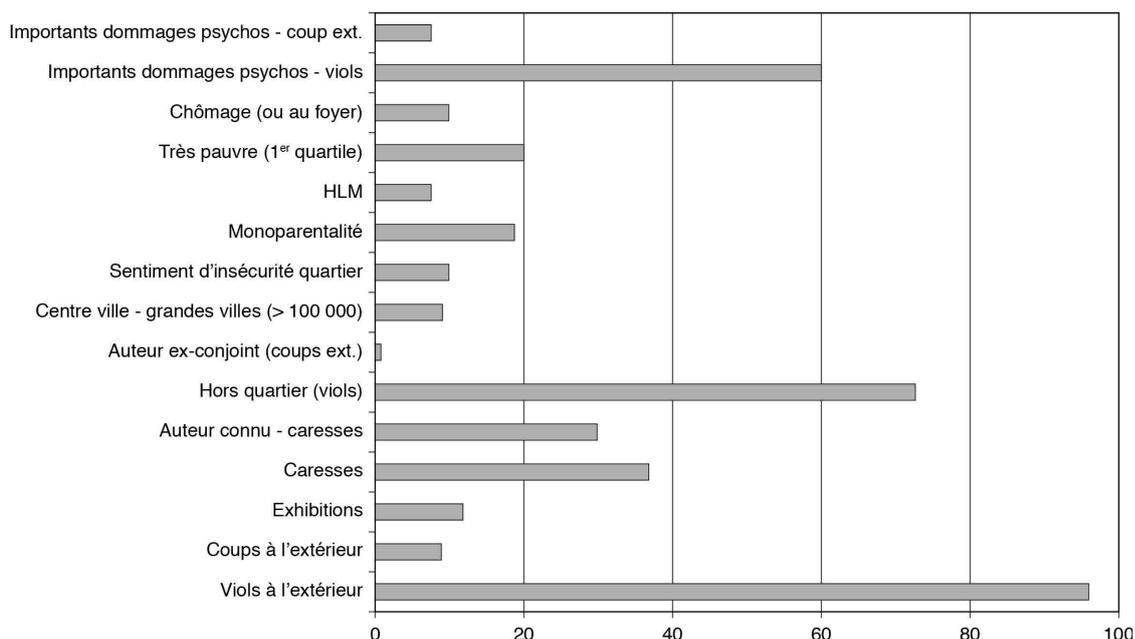
**Groupe (6) : les coups hors du domicile – femmes plutôt jeunes, vivant plus souvent en milieu urbain dégradé**



Lecture : écart par rapport à la moyenne de l'échantillon. La proportion de femmes victimes de coups à l'extérieur de chez elles est supérieure de 90 points à la proportion moyenne de l'ensemble des femmes victimes.

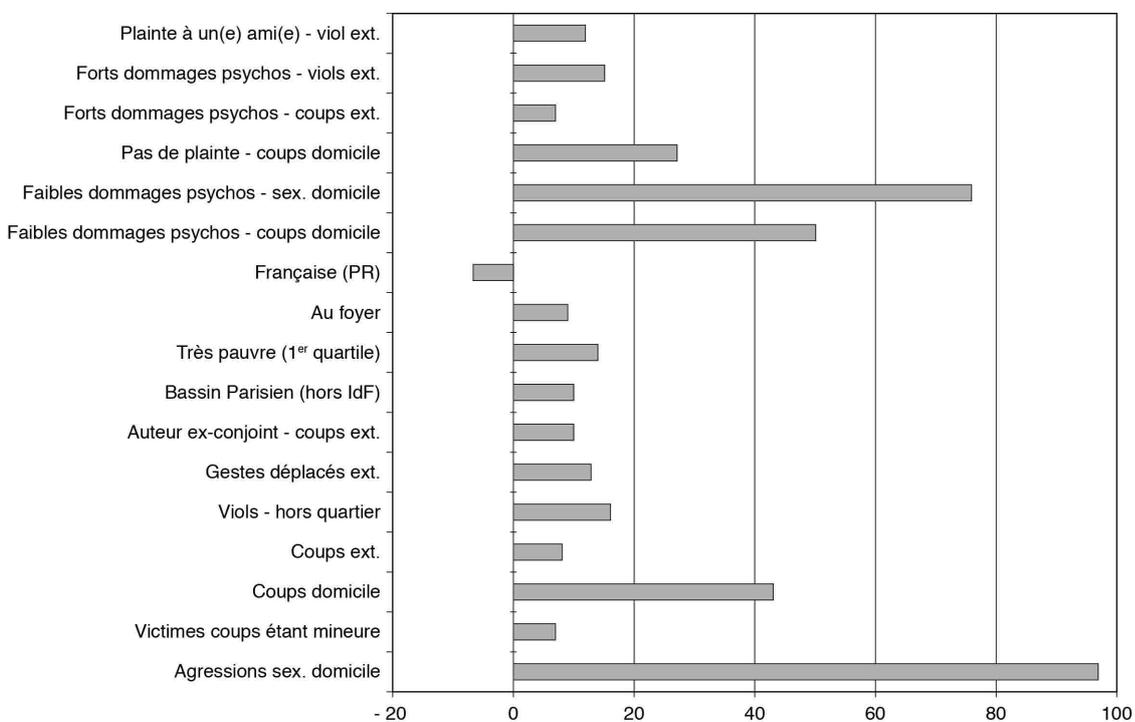
Champ : femmes de 18-60 ans victimes d'agressions ou de vols au cours des deux dernières années appartenant au groupe 6  
Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee.

Graphique G  
**Groupe (7) : les poly-violences hors du domicile – femmes vivant plus souvent en milieu urbain pauvre**



Lecture : écart par rapport à la moyenne de l'échantillon. La proportion de femmes victimes de viols à l'extérieur est supérieure de 96 points à la proportion moyenne de l'ensemble des femmes victimes.  
 Champ : femmes de 18-60 ans victimes d'agressions ou de vols au cours des deux dernières années appartenant au groupe 7  
 Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee.

Graphique H  
**Groupe (8) : les agressions sexuelles au domicile – des femmes plutôt isolées résidant plus souvent en périurbain**



Lecture : écart par rapport à la moyenne de l'échantillon. La proportion de femmes victimes d'agressions sexuelles au domicile est supérieure de 97 points à la proportion moyenne de l'ensemble des femmes victimes.  
 Champ : femmes de 18-60 ans victimes d'agressions ou de vols au cours des deux dernières années appartenant au groupe 8  
 Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee.

**Groupe (9) : les agressions sexuelles légères – femmes plutôt jeunes résidant un peu plus souvent dans le rural (15 %)**

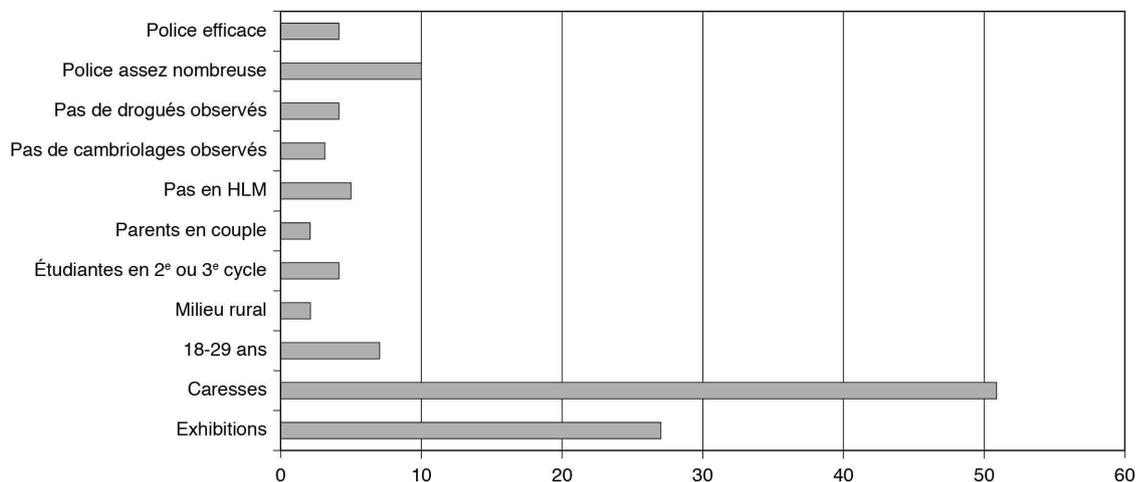
Les femmes de ce groupe ont souvent été agressées à l'extérieur de chez elles (74 %/62 %), parfois par un

exhibitionniste dans la rue (37 %/10 %) ou très souvent par des caresses déplacées (69 %/18 %) dans des lieux divers.

Les modalités socioéconomiques significatives décrivent des femmes plus souvent jeunes (18-29 ans : 34 %

Graphique I

**Groupe (9) : les agressions sexuelles légères – femmes plutôt jeunes résidant un peu plus souvent dans le rural**



Lecture : écart par rapport à la moyenne de l'échantillon. La proportion de femmes victimes d'exhibitions sexuelles est supérieure de 27 points à la proportion moyenne de l'ensemble des femmes victimes.

Champ : femmes de 18-60 ans victimes d'agressions ou de vols au cours des deux dernières années appartenant au groupe 9. Source : enquête Cadre de vie et sécurité 2007-2009, Insee.

/27 %), étudiantes de 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> cycle universitaire (22 %/18 %), et résidant un peu plus souvent en milieu rural (10 %/8 %).

Dans leur quartier, elles ont très peu entendu parler de cambriolage (95 %/92 %) et ont moins constaté

de signes révélateurs de consommation ou trafic de drogue (74 %/70 %). La police est généralement jugée suffisamment nombreuse (66 %/56 %) et efficace (63 %/59 %).

